Projet Social 2011-2014

CENTRE SOCIAL
MAISON DES ROCHES
→ GRAINE DE VIE

Avenue de Haute Roche
69310 - Pierre Bénite cedex

Téléphone : 04 78 86 91 89
Télécopie : 04 78 51 90 03
Messagerie : maisondesroches@wanadoo.fr

Sommaire

Le mot de la Présidente

I. Préambule

I.1 Centre Social, mode d'emploi……page 4 à page 9

I.2 Le contexte du projet……page 9 à page 11

I.3 La méthodologie……page 11 à page 12

II. Le Territoire

II.1 Définition des territoires……page 13 à page 15

II.2 Profil des territoires……page 15 à page 22

II.3 Analyse qualitative du quotidien sur Haute Roche……page 23 à page 37

II.4 La dimension territoriale de notre projet……page 38 à page 39

III. Le Bilan

III.1 Le portefeuille d'activités……page 40 à page 53

III.2 Les moyens humains et matériels……page 53 à page 59

III.3 Eléments de bilan du précédent projet……page 60

IV. Le projet2011-2014 et son organisation

IV.1 Les valeurs, les enjeux……page 61

IV.2 Les orientations et les objectifs généraux……page 62 à page 64

IV.3 Les pistes d'actions nouvelles……page 65 à page 67

IV.4 Faire vivre le projet collectivement……page 67 à page 68

Conclusion

Annexes

Le mot de la Présidente

Les marcheurs et les jardiniers.

Lorsqu'en janvier 2010 nous nous sommes lancés dans l'élaboration de notre nouveau projet social en vue du prolongement de l'agrément CAF , nous n'avions pas beaucoup de certitude.
Seules deux éléments nous apparaissaient clairement :

- ✓ nous avions en main un outil riche et vivant au service des habitants
- ✓ le travail qui commençait était une occasion pour enrichir notre réflexion et ce faisant, notre action.

De là, nous imaginions la route longue et semée de questions et nous souhaitions être à la hauteur des réponses à trouver …nous les espérions concertées et innovantes.

Chassant nos doutes en marchant, nous avons, pas après pas, trouvé notre équilibre entre deux exigences ; souplesse et conviction.
En effet, il nous est apparu que l'élaboration d'un projet social **est un exercice d'analyse qui nécessite souplesse et conviction.**

Souplesse pour la méthode ; ne pas hésiter à déplacer son regard en :

- changeant d'angle de vue :
Un centre social est toujours au cœur d'un phénomène social complexe.
Cette complexité ne peut être considérée avec platitude par une approche purement linéaire ; toujours il faut multiplier les angles de vue qui sont autant de représentations de la même réalité ; en somme, l'analyse pertinente est nécessairement « cubiste » ; elle fournit simultanément, sur une seule surface la vision de plusieurs faces.
Les habitants, les professionnels, les partenaires, les administrateurs, tous ont quelque chose à vivre et donc à dire concernant le centre social. Il nous a fallu faire, le tour de notre objet, pour tenter de nous faire une image fidèle de notre structure.

- ✓ travaillant sur hier, aujourd'hui et demain. Faire le bilan des années passées et des activités qui ont été réalisées, suppose de regarder dans le rétroviseur ; imaginer des orientations pour les années à venir, exige de regarder au loin ; dresser la carte des activités actuelles impose d'être dans le plus impérieux des présents.
- ✓ Il nous a donc fallu nous retourner, regarder au plus près et finalement placer nos mains en visière pour voir plus loin …

- ✓ regardant globalement et dans les détails

Pour recueillir les éléments d'informations indispensables, il a fallu tantôt animer des temps collectifs qui fourmillaient de leur multiplicité et qu'il s'agissait de ramener à une synthèse et tantôt entendre la singularité d'une parole individuelle.

Si une observation dynamique s'imposait impliquant toutes les forces vives du centre social, le risque était finalement de se retrouver totalement désorienté et comme noyé sous la somme des informations et des éclairages.

C'était donc le moment de sortir la boussole pour guider notre longue marche ; orienter

nos pas, leur donner une direction ; notre Nord, ce sont nos convictions car elles donnent sens à ce qui ne pourrait n'être qu'une somme d'activités.

S'arrêter un moment au bord du chemin et réfléchir était indispensable.
Nous avons alors réinterrogé les valeurs qui donnaient cohérence à notre projet.
Ainsi nous avons conclu que notre action vise, dans **le respect** de chacun, à favoriser **les échanges** et **l'engagement** dans un climat **laïc** et **démocratique**.

« Accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des enfants, des jeunes et des familles » voilà notre rôle.
Pourquoi ce rôle de catalyseur est-il fondamental ? La libre initiative ne suffit-elle pas ?
Après tout disent certains, si on veut, on peut !
Non, la réalité sociale n'est pas aussi simple ; parfois, on veut mais on ne se donne « pas le droit de faire » parce que la confiance n'y est pas ou les moyens ou le souffle pour tenir …
Les potentialités sont bien là mais parfois bridées, recouvertes ou encore inconscientes à elles-mêmes.
Les laisserons-nous passer, s'éteindre ou sombrer dans un fatalisme sombre ?
Non !
Permettre à un tout-petit d'éveiller ses sens, donner à un enfant l'occasion de développer sa curiosité, ne pas laisser passer un adolescent à côté d'une passion qui le révèlera à lui-même ou offrir aux parents des temps pour identifier leurs compétences et leurs atouts …
Voilà bien notre credo !

Notre conviction est qu'il y a à faire, non pas « à la place des habitants » mais « avec eux », pour qu'ensemble nous vivions plus, nous vivions mieux, au plus près de nos richesses humaines individuelles et collectives.

Aujourd'hui, à la veille de remettre ce document fin mars 2011, notre centre social a changé de nom ; de « Maison des roches », il s'appelle maintenant « Graine de vie ».
Choisi en toute transparence et démocratiquement par l'ensemble des intéressés, ce nouveau nom témoigne d'une chose simple : **le potentiel présent sur notre territoire.**

La graine sait attendre mais il lui faut un minimum de conditions favorables pour éclore.
Au bout de notre marche nous avons trouvé un territoire ; déjà fertile, il ne demande qu'à voir éclore de nouvelles variétés de plantes et de fleurs …
Quatre années s'ouvrent à nous pour voir fleurir et croître de nouveaux projets …

De marcheurs nous voilà jardiniers !

Carla Blanc, Présidente du centre social.

I. Préambule

I.1 Centre social, mode d'emploi

Les centres sociaux : origine et identité

D'un premier regard, les centres sociaux sont de simples espaces d'animation socioculturelle. Or, l'ambition des centres sociaux et socioculturels reconnus va bien au-delà. Plus que des équipements, ce sont des projets participatifs de développement. Faire avec et non pour… Depuis leur création à la fin du 19ème siècle en effet, les centres sociaux ont eu pour objectif prioritaire de faire participer les habitants à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et l'expression culturelle, au renforcement des solidarités, à la prévention et à la réduction des exclusions.

La spécificité du projet centre social réside ainsi dans la participation des habitants à son élaboration et à sa gestion plus qu'à sa dimension d'animation.

Si, de plus en plus, ils sont parfois obligés de travailler dans l'urgence, ils souhaitent avant tout inscrire leur action dans la durée. Leur objectif permanent est la recherche du mieux vivre dans la cité et ils veulent avant tout se définir comme des lieux d'expression et d'exercice d'une citoyenneté active.

Un projet de développement social cela veut dire que ce ne sont pas les activités ou les catégories d'activité (culture, loisirs, éducation, accompagnement social par exemple) ou de publics (enfance, adolescents, femmes, familles, adultes, personnes âgées, chômeurs par exemple) qui sont la finalité du projet mais bien le développement des personnes et du collectif (lien social, citoyenneté active). On part bien des besoins et des aspirations des habitants (diagnostic partagé) pour aller vers (projet) des actions plus globales dans une démarche participative.

Des missions reconnues par un agrément

C'est afin de conforter les centres existants et pour soutenir le développement de nouveaux centres, dans un contexte d'urbanisation croissante et de création de nouveaux quartiers, de nouvelles villes, que la CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales)

diffuse en 1971 une circulaire qui constitue le fondement de la reconnaissance par l'Etat des centres sociaux et en fixe le cadre d'action. Elle instaure en contrepartie la Prestation Animation Globale et Coordination qui permet de financer en partie le cœur de ce qu'est l'organisation d'un centre social. Mise à jour en 1995, la circulaire précise les bases sur lesquelles les Caisses d'Allocations Familiales ont mission de délivrer l'agrément du projet de tout centre social ouvert sur son territoire de compétence.

Les missions du centre social y sont confirmées et actualisées et, la fonction animation globale et coordination reprécisée comme suit :

Les quatre missions caractéristiques des centres sociaux

- ✓ Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;

- ✓ Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle. Lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux ;

- ✓ Un lieu d'animation de la vie sociale, il prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et des habitants et favorise le développement de la vie associative ;

- ✓ Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices : compte tenu de son action généraliste et innovante, concertée et négociée, il contribue au développement du partenariat

L'animation globale, condition de l'autonomie du centre social, est une fonction transversale de soutien à l'animation de la vie locale et au développement social. Caractérisée par un territoire, une approche polyvalente, qualitative et collective de l'environnement, l'implication des habitants dans les actions concernant leur vie quotidienne, elle favorise l'exercice de la citoyenneté et l'échange social. L'animation globale implique une dynamique et une capacité d'adaptation pour répondre au mieux aux besoins des habitants. Elle exige une équipe d'animation qualifiée. Concertation et contractualisation peuvent porter sur cette fonction transversale.

La mise en œuvre de la participation des habitants et l'échange social sont les fondements de l'animation globale. Accompagner, susciter, mettre en œuvre les initiatives des enfants, des jeunes et des familles doit être un objectif du centre social. Des actions d'échange social peuvent être

soutenues financièrement ou techniquement en particulier dans les quartiers ou les sites sensibles, les centres sociaux étant parfois les seuls représentants des institutions en relation avec les familles et les habitants.

Extrait de la circulaire CNAF du 31 octobre 1995

Qui vient dans un centre social ? Tout le monde sans distinction d'âge, de race ni de situation sociale.

Cependant certains centres, selon leur implantation, sont parfois amenés à considérer certains groupes comme prioritaires parce plus fragiles, plus démunis, plus menacés : familles monoparentales, personnes âgées, adolescents ou jeunes en difficulté, chômeurs, immigrés. Mais ces priorités ne constituent pas des exclusives. Les centres sociaux refusent fortement de devenir des ghettos pour public en difficulté. On y parle d'abord d'épanouissement, promotion, citoyenneté. Les portes du centre social sont si souvent ouvertes et pour des causes si diverses (culturelles, ludiques…) que les personnes se sentent préservées dans leur dignité.

Que trouve-t-on dans un centre social ?

De tout. Et cela dépend surtout des caractéristiques de son territoire et des aspirations et initiatives des habitants

Depuis le groupe de scrabble, jusqu'à l'atelier d'insertion qui a généré plusieurs emplois, en passant par les femmes relais, l'atelier théâtre ou vidéo, l'alphabétisation, les cours de cuisine, l'accès au multimédia, l'accueil de loisirs sans hébergement, le foyer des jeunes, un atelier de création-couture, un service de proximité, une halte garderie, la rédaction d'un journal de quartier…

Ouvert à toute attente et à toute proposition des habitants, le centre social répond en priorité aux nécessités de la vie quotidienne. En particulier, les problèmes de santé, de gestion du ménage, la formation et l'information des habitants, l'accès aux administrations, les tâches éducatives de la famille, les problèmes du troisième âge… Il est un des lieux traditionnels d'intervention des travailleurs sociaux. Dans son champ d'action on trouve aussi les loisirs, le développement culturel, car ses activités correspondent à des besoins d'épanouissement personnel et dont l'accès doit être permis à tous, quelque soit ses moyens.

Comment fonctionne un centre social ?

Un centre social, c'est une équipe composée de bénévoles et de professionnels salariés qui le fait vivre. Cette coopération salariés/bénévoles est au cœur même du projet. Ses

bénévoles sont des habitants du quartier, venant au centre social et devenus acteurs de son fonctionnement et/ou de sa gestion. Pour qu'il y ait centre social, il est donc indispensable que les habitants soient plus que de simples clients de services ou d'activités conçues, décidées, animées ou gérées par d'autres.

Par ailleurs, chaque centre social fonctionne sur un principe dit d'animation globale. C'est l'animation globale qui donne à la polyvalence du centre tout son sens, sa vraie dimension. Elle se caractérise par la prise en compte de l'ensemble de la problématique sociale locale. Grâce à elle, le centre social est beaucoup plus qu'une simple juxtaposition de services, d'activités, d'actions. Plus qu'un fil conducteur, cette animation globale garantit le projet de développement et la démarche participative.

Qui finance un centre social et comment ?

Pour l'ensemble des centres sociaux, la question des ressources et des moyens financiers n'est pas neutre. Elle ne se réduit pas à ce qui est accordé pour assurer la mise en œuvre d'un projet. Elle se réfère à l'identité du projet des centres sociaux et socioculturels qui se veulent des acteurs à part entière du développement social, et non pas de simples opérateurs des politiques publiques.

Le financement des centres provient de fonds publics mais aussi de la participation financière des adhérents et de certaines prestations payantes. C'est pourquoi on peut dire que les centres sociaux sont dans l'économie sociale. Il ne faut surtout pas négliger la participation des bénévoles, tant dans les activités que dans la gestion du projet, mais cette participation bénévole est difficilement chiffrable et ne peut se réduire à des équivalences monétaires.

- ✓ Les Caisses d'Allocations familiales qui accordent un agrément ouvrant droit à une prestation de service financent également sur leurs fonds propres les centres. La gestion dite « directe » reste exceptionnelle et tend à disparaître ;

- ✓ Les communes, communautés de commune, communautés d'agglomération sont de fait principalement concernées puisque le projet d'un centre s'inscrit dans une logique territoriale : quartier, commune, agglomération ;

- ✓ Les conseils généraux : leurs compétences se situent en matière de protection de l'enfance avec les centres sociaux sur de la prévention primaire, et en action sociale essentiellement sur les dispositifs d'insertion. Mais, certains conseils généraux reconnaissent cette fonction d'animation globale ;

- ✓ Les conseils Régionaux : bien que moins compétents en la matière, certains d'entre eux appuient les projets des centres ;

- ✓ Les services déconcentrés de l'Etat.

L'appui d'une organisation fédérale

Dès 1992, les associations se reconnaissant mutuellement dans un projet commun original ont fondé la Fédération des Centres Sociaux de France (FCSF). Aujourd'hui chaque centre, parce qu'il est enraciné dans la réalité locale a son identité propre, mais il fait partie d'un réseau qui souscrit aux valeurs et aux exigences communes de la charte fédérale. Ce réseau est constitué de près de 2000 centres sociaux regroupés en 40 fédérations ou regroupements départementaux ou régionaux, adhérents à la fédération des centres sociaux et socioculturels de France.

Parce que la démarche d'un centre social est ambitieuse, la participation à un réseau permet de dépasser la dimension strictement locale et immédiate. La confrontation des pratiques, la présentation d'expériences diverses, la réflexion et l'analyse en commun contribuent à mettre en évidence des problématiques communes. Plus fortement, c'est la référence à un ensemble de valeurs partagées et de modalités d'actions qui s'expriment.

C'est ainsi, qu'en juin 2000, l'Assemblée Générale d'Angers a voté le texte de la charte fédérale.

« le centre social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble d'un territoire.

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les centres sociaux et socioculturels fédérés référent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :

La dignité humaine, la solidarité et la démocratie

La Dignité Humaine

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels.

L'accueil, l'écoute et le respect de chacun rend possible le dialogue personnalisé. Le regard porté sur les autres se garde de s préjugés moraux et culturels. La reconnaissance laïque de la pluralité des croyances évite le renvoi de chacun à sa conscience individuelle ou au repli identitaire. L'attention donnée aux qualités et aspirations de l'autre ouvre les chemins de la convivialité, des progrès personnels et des coopérations réciproques.

La Solidarité

Considérer les hommes et les femmes comme solidaire, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une condition constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines. La progression de l'individualisme et la persistance de contradictions sociales n'empêchent pas les centres sociaux et socioculturels de penser que les hommes et les femmes se construisent comme personnes au travers de leurs rapports aux autres. Les individus deviennent des acteurs solidaires lorsqu'ils s'engagent dans des rapports sociaux qu'ils contribuent à constituer, tels que les liens familiaux, les relations de voisinage, les convivialités, les solidarités de groupe, les rencontres interculturelles, les participations associatives, les rapports de travail, les engagements citoyens… Echanger des savoirs faire, entrer dans des réseaux d'entraide, soutenir l'insertion sociale et économique de chacun, défendre les droits des personnes.

La Démocratie

Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

Les centres sociaux et socioculturels entendent établir, et au besoin conquérir, avec et pour les habitants d'un quartier, d'une ville, d'une agglomération ou d'un pays, des espaces de discussion et de participation à des prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité. Opter pour la démocratie c'est aussi s'engager concrètement dans des actions collectives, mêmes modestes, dont les finalités, les modalités et les résultats peuvent être débattus. La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie civique des citoyens.

(…)

La vision des centres sociaux et socioculturels ne fractionne pas la vie humaine en autant de segments qu'il y a d'administrations ou de prestations de service : elle identifie ce qui fait la globalité de l'existence individuelle et des situations collectives.

Avec ce projet, les centres sociaux et socioculturels vont au devant d'individus, de groupes et d'associations, dont la préoccupation ordinaire est de construire leur vie selon leur propre spécificité. Ils accompagnent cette volonté tout en l'ouvrant à la vie familiale et sociale et à la participation à des initiatives de développement social local. Lorsque ces individus et ces groupes souffrent de dépendance ou d'exclusion, les centres sociaux et socioculturels entendent favoriser les conditions pour que ceux-ci puissent agir librement, et discuter les projets qui les concernent à égalité des droits et de garanties.

Les centres sociaux et socioculturels n'agissent pas seuls. Ils connaissent les autres acteurs associatifs, administratifs, politiques ou économiques de leur territoire de projet. Ils nouent avec eux les relations nécessaires aux actions à conduire. Ils formalisent, de préférence, ces relations dans des conventions de partenariat. Par contre, ils n'entendent pas être instrumentalisés ni devenir de simples prestataires de service ou réduire leur projet social à des délégations de service public. (…) ».

I.2 Le Contexte du projet

« La Maison des Roches », repères chronologiques

L'action de l'association a connu 3 cycles différents :

- ✓ **De 1972 à 1994** : s'appuyant sur une volonté municipale, création de l'association OVLJ (Œuvre des Vacances et des Loisirs de la Jeunesse de Pierre Bénite) ayant pour objet de «faciliter l'envoi d'enfants à la montagne, à la mer ou à la campagne et de s'occuper de leurs loisirs ».

- ✓ **De 1994 à 2004** : le public destinataire des actions de l'association s'élargit à toute la famille. L'objet est désormais défini comme suit : « apporter aux parents une aide à l'éducation de leurs enfants, développer l'insertion sociale et favoriser l'intégration dans la cité ». Par ailleurs, le siège social de l'association est déplacé de la mairie à la Maison des Roches au cœur du quartier de Haute Roches dans le bâtiment « Maison de Quartier ».

- ✓ **De 2004 à 2009** : suite à des préconisations extraites du diagnostic social du CUCS est imaginée l'évolution de la Maison de Quartier vers un projet de Centre Social. Un premier agrément de deux ans est obtenu suite à l'élaboration d'un projet social concerté. Un second suivra en 2006/2010. Cette période connaitra également la fusion au désormais centre social de l'association « *Les Lônes* », gestionnaire d'une Halte Garderie. Les acteurs du centre social expérimentent une première approche d'un projet à dimension globale.

On se rend compte à la lecture de ce bref historique que la Maison des Roches est un centre social jeune qui débute à peine son deuxième projet et que par conséquent, il est encore très marqué par 10 ans de « Maison de Quartier ».

La restructuration

Le centre a connu en 2009 une crise qui a eu pour effet de fragiliser les équilibres du projet. La fragilité de la direction qui aboutira au licenciement du directeur, et la découverte par les responsables de la structure et les financeurs d'une fragilité budgétaire, conséquence d'une gestion passée peu rigoureuse nécessiteront la mise en place courant 2009 d'un plan de restructuration sur trois ans. Ce plan, élaboré par les administrateurs appuyés par la Fédération des Centres Sociaux a pu voir le jour grâce au solide soutien de la Commune de Pierre Bénite et de la Caf de Lyon. L'implication des administrateurs et des équipes conjugués aux soutiens des partenaires ont permis le sauvetage du centre et la sortie d'une « urgence économique ». Il nous faut aujourd'hui aborder une seconde phase, **refonder le projet du centre social**.

Les équipes, les administrateurs et les usagers ont, en effet été déstabilisés par cette période de forte tension provoquant une inclinaison des actions vers un mode plus consumériste et par conséquent moins en phase avec la dynamique d'un projet de développement social. Il apparaît donc nécessaire de reposer les fondements du centre social et de ré insuffler dans le projet du centre le sens qui fait la plus-value d'un équipement à vocation sociale globale.

Par ailleurs, en 2010 nous arrivons aux termes du contrat de projet (procédure d'agrément) et nous devons élaborer le suivant (2011-2015). Ce moment essentiel dans la vie d'un centre social doit être l'occasion de **refonder le projet** avec un accent particulier sur **l'implication des habitants** dans l'élaboration et la mise en œuvre. La place des habitants doit en effet être repensée et réappropriée afin d'influer dans l'ensemble des actions du centre et de redonner sens au projet.

I.3 La méthodologie

Les dates et les différentes phases

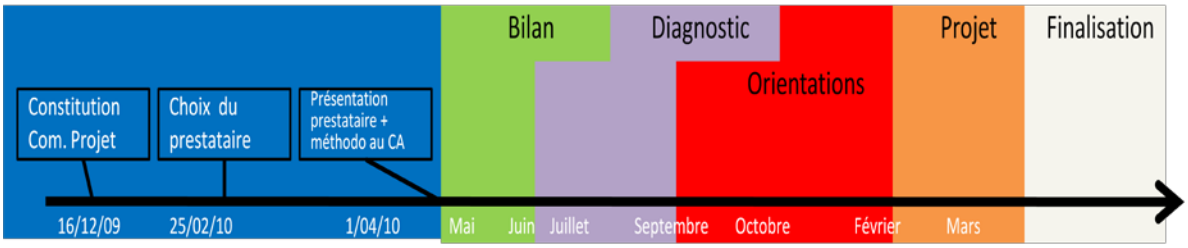

- ✓ CA du 16 décembre 2009 : constitution commission projet ;
- ✓ CA du 21 mars 2011 : vote du projet ;
- ✓ 31 mars 2011 : dépôt du projet à la caf ;
- ✓ juin 2011 : vote du CA de la Caf.

Les temps de rencontre

- ✓ La Commission Projet : 18 réunions depuis janvier 2010 (dont 3 avec le CA) ;

- ✓ L'équipe : 11 réunions (dont 1 avec l'équipe de La Ruche) ;

- ✓ Les réunions croisées
  2 administrateurs/habitants/professionnels ;
  2 professionnels / administrateurs ;
  3 équipe / partenaires.

- ✓ Les entretiens :
  26 entretiens approfondis avec les habitants;
  7 entretiens approfondis avec des professionnels et des partenaires ;
  45 questionnaires : 22 à la fête du Perron, 18 au pique-nique des ASSMAT, 5 lors de l'accueil La Ruche ;
  Des micros-trottoirs réalisés par les ados « le centre social en ballade » ;
  + tout le reste…

II. LE TERRITOIRE

II.1 Définition des territoires

Historique de la ville de Pierre Bénite

Pierre-Bénite est une ville d'un peu plus de 10 000 habitants répartis sur 440 hectares. Elle fait partie de la **Communauté Urbaine de Lyon** et appartient au **canton d'Irigny**.

Commune déclarée indépendante d'Oullins le 24 avril 1869, le petit bourg de la Pétra Bénédicta s'est considérablement développé. La pierre bénite située en bordure du fleuve (Rhône) servait d'amarre aux bateliers. La pierre a été déplacée le 9 décembre 1986 sur le côté de la mairie où elle est visible aujourd'hui.

Pierre-Bénite a une tradition maraîchère, c'était le potager de Lyon. Depuis le début du XXème siècle le développement de la ville avec ses industries a fait disparaître les zones de cultures. Dans l'architecture des maisons d'une partie de la rue des Martyrs de la Libération, Pierre-Bénite conserve la trace de son passé agricole.

Parmi plus de 400 acteurs économiques, **ATOFINA** est la plus connue, il y a aussi la **Manufacture HERMES** qui fabrique du cuir de luxe, les Ateliers A.S. d'impression sur soie, le **Centre Hospitalier Lyon-Sud**, l'un des plus importants en Europe. Ces entreprises contribuent à la notoriété de Pierre-Bénite.

Les quartiers

La ville de Pierre –Bénite se compose de quartiers. A l'est du boulevard de l'Europe se situe le centre ville et le quartier de Haute Roche avec ses logements sociaux qui regroupent **la moitié des habitants.** A l'ouest, on a le quartier du Perron, récemment construit et le quartier des Combattants, plus ancien. Leur structure est pavillonnaire.

Plus précisément, et si l'on suit les délimitations proposées par l'INSEE, La commune de Pierre-Bénite est découpée en six IRIS (Îlots de Regroupement pour l'Information Statistique).

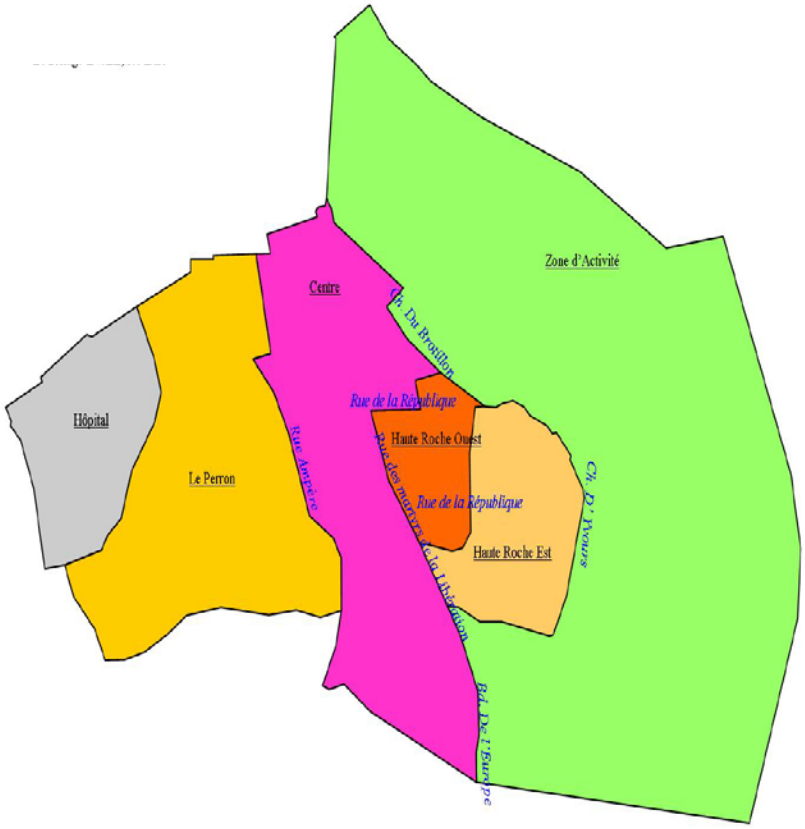

Le Zonage INSEE, les IRIS

Les adhérents du centre social

Nous nous attachons ici à décrire l'origine géographique des adhérents du centre social. Pour mémoire l'adhésion au centre social est familiale et est valable un an de date à date. Pour faciliter la lecture nous avons choisis de regrouper les IRIS INSEE en trois unités qui de notre point de vu ont leur cohérence :

- ✓ Haute Roche regroupe Haute Roche Ouest et Est et la Zone d'Activité (peu peuplée) ;
- ✓ Le Centre est calé sur l'IRIS ;
- ✓ Le Perron regroupe Le Perron et l'Hôpital (peu peuplé)

Le premier tableau décrit le nombre de familles adhérentes du centre social et leur répartition par quartier.

	Nbre de familles	%
Haute Roche	241	71,30
Centre	36	10,65
Perron	28	8,28
Autres communes	33	9,76
Total	**338**	**100,00**

Nous constatons que plus de 70% de nos adhérents proviennent du quartier de Haute Roche et seulement 8,28% pour le Perron.

Ramené à la population totale des différents quartiers ce constat est encore plus significatif, c'est l'objet du tableau suivant.

	Nbre d'individus	Nbre d'habitants	%
Haute Roche	766	4826	15,87
Centre	96	2018	4,76
Perron	80	3127	2,56
Autres communes	86	NC	
Total	**1028**	**9971**	

Ainsi, 766 adhérents habitent Haute Roche, sur un total de 4 828 habitants pour ce quartier soit 15,7 % des habitants de Haute Roche qui sont adhérents au centre social.
Sur le Perron ce chiffre tombe à 2,56% des habitants de ce quartier qui sont adhérents au

centre social.
Le centre social compte 10,30% des habitants de Pierre Bénite adhérents.

Il nous a paru intéressant de faire un focus sur *La Ruche*, l'établissement d'accueil du jeune enfant car, nous pouvions penser que cette action du centre social était plus ouverte sur la commune.

	Nbre de familles	%
Haute Roche	90	67,67
Centre	18	13,53
Perron	12	9,02
Autres communes	13	9,77
	133	100,00

Nous constatons que même si les chiffres sont moins tranchés, les adhérents de la Ruche sont majoritairement issus du quartier de Haute Roche (presque 70%) et que la représentation des habitants du Perron est stable. Par contre, nous touchons à La Ruche, un peu plus d'habitants du Centre (13,53% à La Ruche contre 10,65% pour l'ensemble du centre social).

I.II Profil des territoires

Plusieurs études visant à tirer une photographie de Pierre bénite existent (l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS, le CUCS), nous nous en inspirons ici en ne reprenant que quelques éléments de ces études et notamment celles qui nous permettent une comparaison par quartiers. Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter ces documents.

Les populations par quartier en 2006

	Population en 2006
Zone d'Activité	101
Hte Roche Est	3010
Hte Roche Ouest	1715
Centre	2018
Le Perron-Garanjou	3044
Hôpital	83

Avec plus de 3 000 habitants, les quartiers du Perron-Garanjou et de Haute-Roche Est sont les zones les plus peuplées (ils représentent à eux deux environ 60% de la population totale de la commune).

A l'inverse, la Zone d'Activité et le quartier de l'Hôpital sont très peu peuplés, et représentent moins de 2% de la population totale de la commune de Pierre-Bénite.

A noter par ailleurs que les quartiers de Haute Roche Est et Ouest représentent à eux seuls 4 725 habitants, soit prêt de la moitié de la population de Pierre Bénite. Cela n'est évidemment pas anodin quand l'on sait que ces deux quartiers correspondent au zonage prioritaire « politique ville ».

Evolution de la structure de la population par âge

Le tableau suivant met en évidence l'évolution de la structure de la population par âge : on remarque que la population de Pierre-Bénite tend à vieillir avec une forte augmentation des personnes de 75 ans et plus (+20%), une augmentation des individus âgés de plus de 40 ans, et à l'inverse une diminution de la population jeune et enfantine (-6% et -3%). Cette tendance de vieillissement existe par ailleurs au niveau national, mais dans une moindre mesure (+13% des 75 ans plus en France de 1999 à 2006). Par ailleurs, la population française connait une augmentation des jeunes (moins de 19 ans) de plus de 5% alors qu'à Pierre-Bénite cette tranche d'âge recule de 3%.

L'évolution de la structure de la population par tranche d'âge à Pierre-Bénite présente donc des spécificités par rapport aux évolutions nationales : un vieillissement plus significatif de sa population et une diminution des jeunes et des enfants, allant à l'inverse des tendances nationales.

Population par âge	Pierre-Bénite 1999	Pierre-Bénite 2006	Evolution en %	Comparaison évolution 1999-2006 population française
0-19 ans	2872	2776	-3,3%	+5,6%
20-39 ans	2946	2763	-6,2%	-1,6%
40-59 ans	2519	2597	+3,1%	+10,9%
60-74 ans	1116	1194	+7%	+0,3%
75 ans et plus	533	642	+20,4%	+13,7%
Total	9986	9972	-0,1%	+4,9%

Part des catégories socio-professionnelles parmi les 15 ans et plus par quartier en 2006

	Zone d'Activité	Haute Roche Est	Haute Roche Ouest	Centre	Le Perron-Garanjou	Hôpital
Agriculteurs	0	0	0	0,2	0	0
Artisans commerçants chefs d'entreprise	0	3,4	0,3	4,6	2,1	0
Cadre PIS	7,1	3,3	2,2	4,9	6,6	5
Prof. Interm	7,1	11,4	7,9	12,7	23,3	10
Employés	7,1	23,3	16,1	14,6	20,9	20
Ouvriers	28,6	17,2	15,7	17,9	13,4	5
Retraités	21,4	20	24,9	26	18,1	15
Autre	28,6	21,5	32,9	19,1	15,6	45

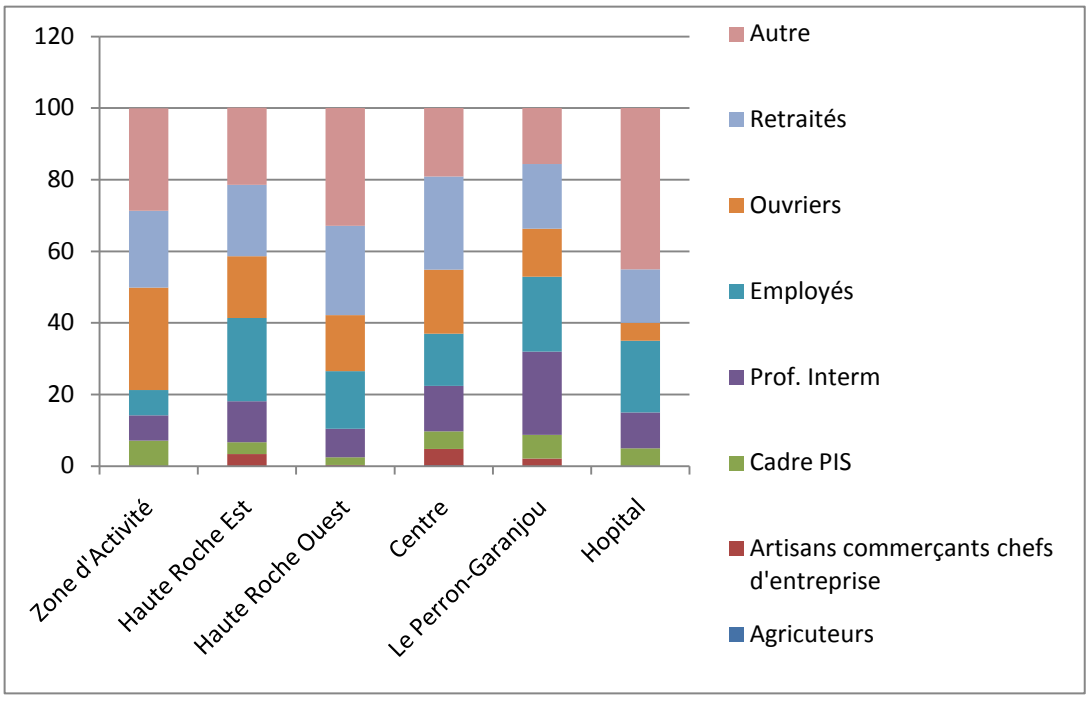

Concernant les CSP sur les quartiers de Pierre-Bénite, on note :

- ✓ Des quartiers « défavorisés » :
  - Le quartier de Haute-Roche Ouest avec une surreprésentation des personnes sans activité professionnelle (33%) et des CSP- (31,8%), et une sous représentation des CSP+ (10,4%) ;
  - Le quartier Haute-Roche Est avec une part très importante de CSP- (40,5%).
- ✓ Des quartiers « favorisés » avec une part plus importante de CSP+ (Artisans, commerçants, chefs d'entreprises, Cadre, Professions intellectuelles supérieures et Professions intermédiaires) :
  - Le centre ville (22,2% de CSP+) ;
  - Le Perron-Granjou (32% de CSP+).

Le chômage

- *Les chômeurs de 15 à 64 ans en 2006*

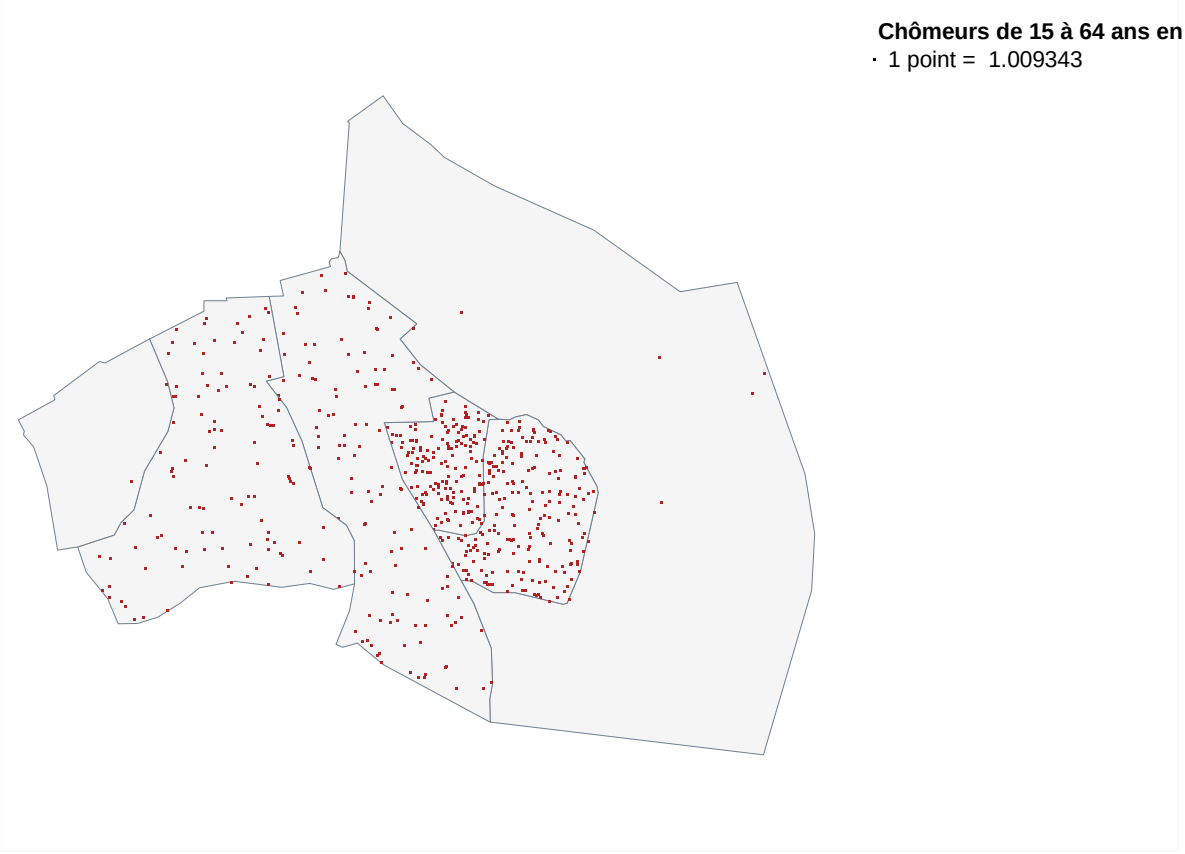

Cette carte montre également que les quartiers Haute-Roche Est et Ouest accueillent des populations plus précarisés et plus en difficultés avec notamment une concentration des chômeurs sur ces quartiers.

- *Taux de chômage sur la commune et par quartier en 2006 : Comparaisons nationale et départementale*

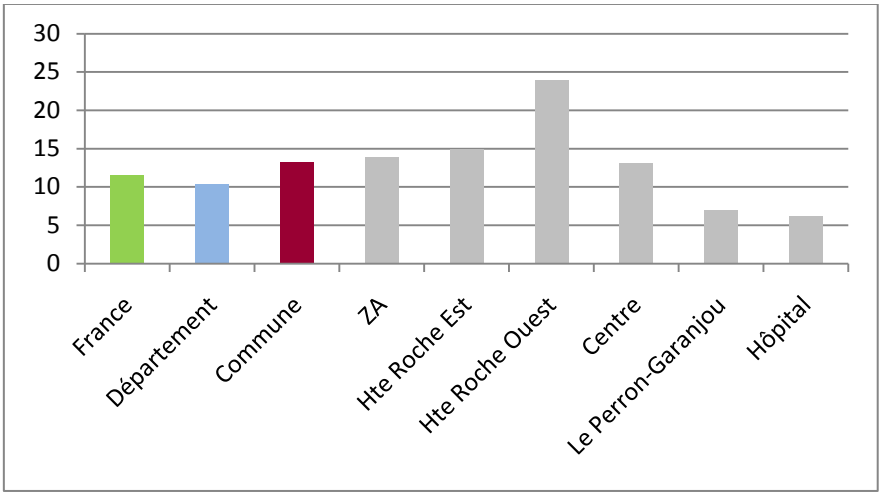

La population de Pierre-Bénite est plus fortement touchée par le chômage que la population française et que celle du département.

Le quartier Haute-Roche Ouest est le plus touché par le chômage avec quasiment 25% de la population active de 15 ans et plus au chômage.

On remarque par ailleurs que les habitants du quartier le Perron- Garnjou sont très peu touchés par le chômage.

- *Les allocataires CAF à bas revenus par quartier*

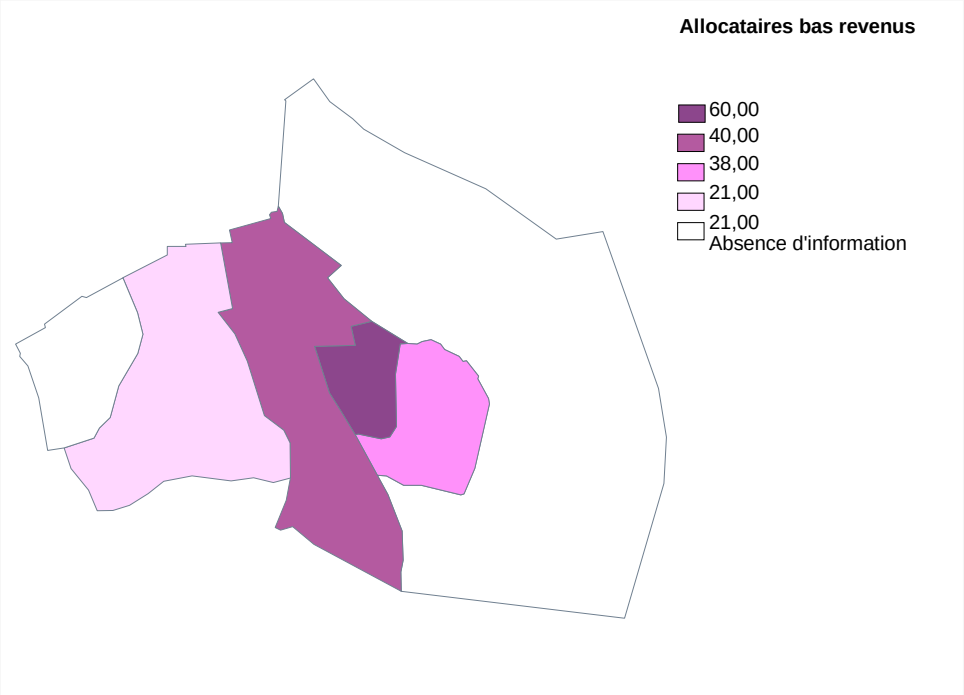

Les allocataires à bas revenus sont les allocataires hors étudiants et hors population de plus de 65 ans ayant perçu au moins une prestation CAF et dont le revenu avant impôts est inférieur au seuil de bas revenu par unité de consommation.

Les unités de consommations se calcul comme suit :

- ✓ 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- ✓ 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- ✓ 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le seuil de bas revenu en 2007 correspond à 871 € par unité de consommation.

Parmi les allocataires CAF du quartier Haute-Roche Ouest, 60% ont de bas revenus. Au centre ville et à Haute-Roche Est, ces taux tombent à 40% et 38%.

Les situations familiales

1- Les situations des familles par quartier en 2006

	Part des familles sans enfants	Part des familles avec enfants	Familles monoparentales
Zone d'Activité	33,3	66,6	0,0
Haute Roche Est	3,8	47,9	14,2
Haute Roche Ouest	29,5	51,2	19,0
Centre	44,5	37,3	18,2
Le Perron-Garanjou	35,5	51,8	12,7
Hopital	50,0	50,0	0,0

Beaucoup de couples sans enfants sont présents sur le Centre et le quartier de l'Hôpital. Les familles avec un ou plusieurs enfants (couple ou monoparentales) sont plus nombreuses dans les quartiers de Haute-Roche Est (70% des familles), de la Zone d'Activité (66%) et du Perron-Granjou (64,5% des familles).

Les familles monoparentales en particulier sont surreprésentées dans les quartiers de Haute-Roche Ouest et du centre ville.

II.3 Analyse qualitative du quotidien sur Haute Roche

Dans cette partie, nous cherchons à appréhender l'organisation de la vie sociale sur Haute-Roche, notamment à partir de l'analyse des relations sociales, des pratiques et des représentations de ses habitants. Nous cherchons aussi regarder comment le centre social peut répondre à ces enjeux du territoire.

Pour réaliser cette analyse, nous avons puisé la matière dans :

- ✓ 6 entretiens approfondis avec les habitants ;
- ✓ 7 entretiens approfondis avec des professionnels et des partenaires ;
- ✓ 45 questionnaires : 22 à la fête du Perron, 18 au pique-nique des ASSMAT, 5 lors de l'accueil à La Ruche ;
- ✓ Des micros-trottoirs réalisés par les ados
- ✓ « le centre social en ballade » ;

(Ces entretiens ont été réalisés par une étudiante en *master de sociologie*)

La configuration des relations sur Pierre bénite

Une forte volonté de distinction qui écarte certains habitants des structures de la ville

La difficulté à s'insérer dans des réseaux déjà constitués ainsi que la volonté de se démarquer du reste de la population pour certains groupes sociaux peuvent favoriser un rapport négatif à la ville et à ses structures. **On remarque à ce propos une volonté de distinction entre « origines » mais aussi entre classes sociales, les deux se cumulant**. Le quartier est vécu négativement par ces individus qui cherchent à tout prix à s'éloigner et à se différencier du reste de la population, les incitants à éviter toutes les structures et activités qui les mettraient en lien avec des habitants de Haute-Roche.

Trois réseaux principaux : familiaux, amicaux et « communautaires »

Ces trois types de réseaux : familiaux, amicaux et « communautaires » semblent fondateurs de l'organisation des relations sur Haute-Roche. En plus d'organiser les modes de sociabilité, ils sont déterminants dans l'attachement et l'identification à Pierre-Bénite.

a. L'importance de la sociabilité familiale dans les milieux "populaires".

Les milieux populaires, plus "éloignés", des principes d'individualisation prônés par les classes moyennes et supérieures favorisent un rapport privilégié aux membres de leur famille.

De nombreux habitants nous ont expliqué leur choix de rester sur Pierre-Bénite par la présence de leur famille. La proximité de celle-ci se présentant comme une nécessité pour faire face aux difficultés du quotidien (garde d'enfants, soutien financier, préparation des repas, etc.).

b. Sociabilité amicale et groupe de pairs

Les habitants de Haute-Roche, et notamment les plus jeunes semblent favoriser pour la plupart un réseau de sociabilité de proximité, qui développe l'inscription dans le quartier. Le fait d'avoir « grandit à Pierre. B », fait revendiqué par plusieurs interviewés, et d'y avoir constitué un réseau de relations amicales solide à travers les années est constitutif d'un fort sentiment d'appartenance. Avenel nous éclaire sur ce phénomène : *« Même si le quartier est le lieu du stigmate et de la ségrégation, il fait l'objet d'un très vif attachement et d'une sociabilité si dense – celle des « copains d'en bas »- qu'elle offre un contrepoint à la désorganisation et à l'exclusion ».* [1]

c. Les « communautés » et les relations interethniques

Nous prenons en considération deux dimensions constitutives de la « communauté » : d'une part le sentiment d'appartenance commune d'un groupe qui l'enjoint à se présenter en tant que telle, et d'autre part, l'influence du reste de la population qui perçois et assigne un groupe de personnes données à une « communauté ».

Ainsi définis, les réseaux communautaires paraissent assez développés sur le quartier. **L'attachement à Pierre-Bénite peut donc aussi être expliqué par les possibilités de maintien de réseaux communautaires qu'offre la ville et de tous les avantages que représentent ces derniers** : constitution de réseaux de solidarité, moyen d'entretien des sociabilités et moyen d'insertion dans le quartier pour les nouveaux arrivants.

C'est ce dont ont témoigné plusieurs personnes, des femmes notamment, venues rejoindre leur mari et souffrant fortement du manque occasionné par l'éloignement familial.

Par ailleurs, les réseaux de solidarité peuvent se créer au-delà de toutes origines partagées comme en a témoigné Mme Tr, à qui une majorité de voisins, toutes origines confondues, sont venus en aide lors d'une période difficile.

Cependant restons vigilants :

Les notions de communautés et d'origine restent avant tout des constructions sociales, ce qui nous empêche de les penser en tant qu'entités fixes, répondant à des critères d'adhésions rigides.

« L'origine » n'assure donc pas une intégration inconditionnelle ou immédiate au réseau.

[1] AVENEL. C, Sociologie des "quartiers sensibles". 2007. Colin. Paris

Cette « racialisation » des relations a notamment été illustrée par une interviewée, qui explique s'être sentie progressivement rejetée par les personnes d'origine maghrébine, et qui s'en est éloignée d'elle-même, regrettant la mise en avant de leur origine partagée (par leurs tenues, djellaba, voile, ou encore par l'accentuation de leur rapport à la religion).

« Il est en djellaba maintenant, ce qui n'était pas le cas avant, mais ça m'emmerde parce que j'ai l'impression qu'il met une distance avec nous. Mais là ça le différencie de moi. Ils croient que c'est moi qui les différencie, mais non c'est eux. » « Moi j'avais envie de faire le Ramadan avec eux, plus maintenant, c'est le comble. Ils veulent plus de nous ça c'est clair. S'ils s'habillent différemment, s'ils se stigmatisent en vêtement et tout, ils n'ont plus envie d'échanger ». Par son discours, elle témoigne d'un engrnage inquiétant : l'affirmation de l'appartenance culturelle ou religieuse est interprétée par Mme V comme une volonté de repli identitaire, que ce repli soit fantasmé ou réel (on pourrait en effet donner une autre signification à ce phénomène), sa réaction est concrète : elle s'éloigne des personnes d'origine maghrébine, qui en retour semblent faire de même en ce qui la concerne. Le renforcement du sentiment d'exclusion et, en retour, de la volonté d'exclusion, ne peuvent alors que se renforcer de toutes parts.

L'appartenance, la communauté, « l'ethnicité » seraient donc des variables organisatrices des relations sociales, aboutissant dans certains cas à des tensions sociales. De plus, elles semblent organiser en partie le rapport aux structures. Ces dernières pouvant être affiliées à certaines « communautés », qu'elles soient existantes ou perçues comme telles, comme nous pourrons le voir partie IV.2.a : « Centre social et mixité culturelle ». Mais là encore, il est important de souligner que *«la notion d'ethnicité ne renvoie à aucune particularité raciale au sens biologique ». Il s'agit d'une construction sociale, « qui a un rôle crucial dans la perception de soi et le rapport aux autres bien que « ses frontières ne soient jamais immanentes mais flottantes, reconstruites selon les situations et abandonnées selon les contextes ».*[2]

d. Les personnes relais

Au-delà des réseaux familiaux et communautaires un autre moyen d'inscription sur le territoire est possible grâce aux "personnes relais", (habitants à l'origine de passerelles entre des individus isolés et divers types de groupes), ces dernières se trouvent d'ailleurs quelques fois être affiliées au centre social. L'existence de ces personnes relai montre bien que les réseaux communautaires sont loin d'organiser la totalité des relations, ces habitants pouvant être, tout comme les personnes qu'ils intègrent, de toutes origines.

LES CONSEQUENCES DE « L'ENTRE-SOI » et les POSSIBILITE de L'ELARGISSEMENT SPATIAL ET RELATIONNEL

« L'endogamie de cité » (M. Anselme) ou « l'entre-soi » (prégnance des relations familiales, amicales et « communautaires ») **offre de nombreux avantages : connexion de réseau, reconnaissance, entraide, mobilisation financière, sociabilité primaire etc.** Cependant ces réseaux

[2] Idem p57

d'interconnaissances peuvent aussi engendrer parallèlement des versants "négatifs" :

Opacité pour les nouveaux venus ; autocontrôle et " mauvaise réputation" pour les "anciens".

a. Opacité

Les réseaux d'interconnaissances (familiaux, communautaires, amicaux) peuvent être perçus comme des difficultés supplémentaires pour s'intégrer au quartier. Comment intégrer ces noyaux durs relationnels en tant que nouveau venu?

CS Dans ce cadre on peut se demander quel rôle le centre social a à jouer, quel accueil il pourrait réserver aux nouveaux venus, et notamment à ceux qui ne parlent que peu le français.

b. Autocontrôle

« L'entre soi » est aussi le domaine privilégié de la « rumeur » et de la « réputation ».

Le réseau d'interconnaissances peut être perçu par certains comme étant étouffant, les faits et gestes étant commentés par l'ensemble des membres des réseaux et les "réputations" se maintenant à travers les époques. Voilà ce que nous dit un jeune homme à ce propos:

« -[Haute-Roche] c'est comme un village, voilà c'est pareil. Tout le monde te connaît. […]Je préfère la ville, personne te connaît, tu descends en bas de chez toi y'a que des inconnus. Là tu sors, tu connais tout le monde. Ils savent à quelle heure tu rentres. »

Un autocontrôle fort est aussi institué, dans un quartier ou chacun perçoit les écarts que l'autre s'autorise vis-à-vis de la norme en vigueur. **La tenue vestimentaire, les propos, les actes semblent donc autocontrôlés pour une insertion sans heurt à Haute-Roche, mais aussi au collège Marcel Pagnol.**

CS En multipliant les rencontres entre les jeunes des différentes structures, et pourquoi pas, des villes avoisinantes, le centre social pourrait peut-être avoir un rôle important de désamorçage de ces configurations relationnelles basées sur l'apparence et la « réputation ».

c. "Entre soi" et "conformisme"

Comme nous venons de le constater, « l'entre-soi » impose le plus souvent une adhésion aux normes en vigueur pour assurer son intégration et sa reconnaissance au sein du quartier.

Présent dans tous les milieux sociaux, nous pouvons faire l'hypothèse que le conformisme se renforce dans les lieux où l'interconnaissance est forte et la mixité sociale réduite, offrant moins de modèles identitaires sur lesquels s'appuyer pour s'affirmer en tant qu'individu.

Il est difficile, en particulier à l'adolescence, de sortir de rôles socialement imposés. Par quoi se définir lorsque le quartier et la « culture de quartier » (encore une notion à laquelle il faut être très prudent et qu'il faudrait définir), que l'on peut penser façonnée en grande partie par les médias, est pour certains une des seules références identitaire et valorielle, les études terminées parfois à 16 ans, le travail et les activités culturelles ou sportives manquant etc. Ainsi, dans diverses discussions avec des jeunes hommes étaient mis en avant leurs attitudes « déviantes » (conduite sans permis, prison, etc.) Si ces jeunes sont loin d'être représentatifs de l'ensemble de la jeunesse de Haute-Roche, il est néanmoins primordial de les prendre en considération.

Un éducateur de prévention souligne une autre dimension du poids que peut avoir le groupe de pairs. Le professionnel explique que ce dernier pèse lourdement sur ceux qui veulent s'émanciper du quartier, notamment par la vie active. Les membres les plus défavorisés agissent pour que ceux qui pourraient « s'en sortir » leurs restent solidaires, et de ce fait immobiles socialement et spatialement, en mettant en place différents stratagèmes de démotivation :

M. B. : « *Je trouve qu'il n'y a pas de solidarités, autant quand y'a un décès des trucs comme ça y'a beaucoup de solidarité mais au niveau d'avancer dans la vie…Si y'en a un qui trouve du boulot par exemple, ils vont lui dire : ' mais t'es un gros balourd, moi j'ai travaillé là-bas tu vas voir c'est une boite de merde, ils vont t'enculer', ils remontent le cerveau et du coup, des fois, l'autre il abandonne, pour pas que les autres se retrouvent tous seuls. Si y'en a un qui veut s'échapper ils font tout ce qu'ils peuvent pour le rattraper. C'est terrible entre eux. Ils vont pas lui dire ' ouais c'est bien accroche toi', non. Mais ils le disent eux-mêmes d'ailleurs, y'a pas de solidarité, c'est comme ça. C'est pour ça que bravo à ceux qui s'en sortent. C'est pas rien d'être maintenu à l'école.* »

Par ailleurs, *« la sociabilité amicale apparaît clairement comme un espace de socialisation à part entière qui médiatise le rapport des jeunes à la société »*.[3] O. Rissoan.

Ce qui rend d'autant plus important l'élargissement du cercle de sociabilité.

Lorsque la plupart des amis fréquentés entretiennent un rapport négatif au travail ou à l'école, comment espérer que l'individu puisse appréhender autrement que par la négative ces deux institutions, piliers de l'insertion sociale ? L'importance du groupe de pairs et de l'environnement dans la construction identitaire, ainsi que dans la construction du rapport à la société doit être pris en considération pour souligner la nécessité d'un élargissement des frontières de cet

[3] RISSOAN.O, « Les Relations amicales des jeunes : un analyseur des trajectoires sociales lors du passage à l'âge adulte ». Genèse N°54. 2004

environnement. **Multiplier les contacts c'est multiplier les constatations d'un autre possible que celui auquel on est confronté « au quartier ».**

CS Il s'agit donc d'élargir les fréquentations, d'élargir la communauté d'expérience sur laquelle s'appuyer pour nourrir sa construction identitaire, son rapport à la société et à ses institutions caractéristiques.

Il s'agit de faire en sorte que les jeunes ne considèrent pas inconsciemment comme seule possibilité d'identification celle au « rôle de jeune des quartiers » construite en grande partie par les médias.

⚠ En voulant réduire le « conformisme », il ne s'agit pas de transformer des attitudes et des constructions identitaires que nous jugerions illégitimes, ou négatives en soi, mais d'offrir la possibilité de se confronter à d'autres univers et valeurs sociales qui sont sans conteste davantage valorisés au sein de la société.

Mobilité, rapport à la ville et mixité

Comme soulignée par l'enquête BSA la mobilité se limite souvent à des parcours préconstruits organisés autour des parcs, de la Part Dieu et de Bellecour, rares sont les personnes présentant d'autres trajets. Les départs (déménagements) de Pierre-Bénite, s'ils sont envisagés, sont souvent effectués dans un périmètre restreint : St-Fons etc.

Pour Donzelot, sociologue spécialiste de la politique de la ville, la mobilité est le secret de la mixité.[4]

Il pense inefficace la solution qui préconise la coexistence spatiale de classes sociales différentes, découlant davantage sur des situations d'incompréhension et d'évitement, les différentes populations percevant cette mixité comme contrainte. La seule manière de favoriser la mixité sociale est, selon lui, la mise en place d'une mobilité forte, permettant le déplacement à travers les différents univers sociaux **Il présente par ailleurs la mobilité comme un des facteurs essentiels de la « capacité de pouvoir » (**maîtrise que les gens acquièrent individuellement et collectivement sur le cours de leur vie) **des individus, leur permettant de devenir acteurs de leur vie.**

a. L'apprentissage et la mise en place de la mobilité

La mobilité est loin d'aller de soi, comme toute autre disposition, elle se travaille et s'acquiert par l'expérience, le renouvellement.

Une jeune fille rencontrée illustre bien cette dimension.

-Ben déjà le fait de prendre les transports en commun, […]Ca m'a ouvert on va dire… au monde. Parce que je restais tout le temps avec les mêmes amis. Toujours faire les mêmes choses et tout, finalement le fait de bouger, je me suis rendue-compte que je pouvais faire d'autres choses, rencontrer d'autres gens, que je pouvais avoir un autre état d'esprit ouvert à tout le monde ».

On peut supposer que c'est principalement dans l'enfance que se construisent les dispositions à la mobilité (déplacements fréquents, diversifiés et plus ou moins éloignés du domicile familial), il est donc nécessaire de renforcer cet aspect pour permettre mixité mais aussi « capacité de pouvoir » des individus. Cependant, à l'âge adulte

[4] DONEZLOT.J, *Quand la ville se défait : Quelle politique face à la crise des banlieues*, Éditions du Seuil, 2006, éd. poche, coll. « Points essais », 2008

peuvent aussi se constituer de nouvelles affinités aux déplacements et aux transports en commun. Avant de participer à une sortie organisée par une professionnelle du centre social, certaines femmes interrogées n'avaient pratiquement jamais pris les transports en commun. En découvrant la facilité de leur usage, certaines ont pris l'habitude de davantage se déplacer. On remarque l'importance du rôle du centre social dans cette familiarisation aux TCL.

b. Si la mobilité doit s'apprendre, elle n'est pas libre pour chacun.

Nous avons pu remarquer que la mobilité féminine peut être amoindrie par les « règles familiales », bien que cela ne semble concerner qu'une minorité de femmes.

Mais au-delà de l'impossibilité à se déplacer librement, par manque de « liberté », la ville peut être envisagée comme un "cocon protecteur", dont il est difficile de s'éloigner, dans la crainte, consciente ou pas, de la confrontation avec « l'extérieur », et de la dévalorisation qui en découle, réduisant à nouveau les déplacements. A nouveau il est important de réfléchir aux moyens que le centre social pourrait mettre en œuvre pour réduire cette distance symbolique qui sépare les jeunes du reste de l'agglomération.

On peut considérer avec Donzelot que « la manière de se retrouver entre soi pèse lourdement sur le destin auquel elle renvoie, sur le mode de reconnaissance du reste de la société. » [5]

[5] DONEZLOT.J, Op.cit. p56

CS La mixité par la mobilité devient primordiale pour agir sur toutes ces dimensions : renforcer la confrontation à divers univers sociaux, développer l'horizon des possibles, affirmer sa présence dans la totalité urbaine.

La mobilité doit donc également être appréhendée comme un moyen de tempérer l'« entre soi » ; pour ne pas annuler ses effets positifs (solidarités, reconnaissance, etc.)

HOMMES ET FEMMES A PIERRE-BENITE.

1. Activités féminines et masculines

a. Les activités féminines

Les sorties des femmes de Haute-Roche semblent principalement centrées autour des parcs de Pierre-Bénite et du marché. Certaines femmes, comme nous l'avons souligné précédemment, de par des pratiques familiales spécifiques, n'ont pas la possibilité de participer aux activités qu'elles désirent. Le centre social vient d'ailleurs légitimer, aux yeux de certains maris, les sorties amicales. Quelques femmes ont, ou ont eu, des activités sportives et plusieurs nous ont dit qu'elles aimeraient en reprendre mais soulignent le fait qu'il n'y ait que peu de possibilités sur Pierre-Bénite. Les ateliers *« Allez on Bouge »* peuvent être une bonne alternative en ce qu'ils favorisent l'accès et la sensibilisation aux activités de remise en forme gratuitement. Cependant, elles semblent trop peu intensives pour plusieurs femmes qui disent ne pas se reconnaitre dans les activités proposées. Certaines femmes, peu nombreuses dans la population interrogée, pratiquent également des activités manuelles. Ces activités sont présentées comme un réel moyen de s'échapper de son quotidien.

b. Les activités masculines

Il nous a été assez compliqué d'identifier les activités masculines, mais progressivement, nous avons pu en repérer quelques unes. Concours de boules, foot, basket, (en tant qu'entraîneur, joueur ou encore participant aux soirées effectuées par ces clubs), jeu de cartes dans les cafés, jeu de dominos notamment au foyer ADOMA, etc. Beaucoup de pères ont expliqué qu'ils n'étaient pas particulièrement en recherche de nouvelles activités, notamment par manque de temps lorsqu'ils travaillent. Cependant, il serait nécessaire d'identifier quelles activités et quel soutien pourraient être mis en place pour les hommes au chômage ou en arrêt maladie, qui ne semblent pas être engagés dans des activités spécifiques. **Si la demande est plus difficilement exprimée par les hommes, il n'en demeure pas moins que certains semblent réellement isolés.**

CS En ce qui concerne les hommes et les femmes, une des seules activités culturelles énoncée plusieurs fois est la sortie au cinéma, mais qui là encore ne concerne pas tous les interviewés. Cet aspect, comme le souligne Mme N, pourrait être un axe de développement important pour le centre social. L'objectif n'est évidemment pas de renforcer l'imposition de la légitimité culturelle mais d'offrir le choix entre divers types de pratiques.

2. Différents types de relations sociales

a. Intégration et isolement

Les relations sociales entre adultes semblent plutôt sereines. Néanmoins, elles restent souvent secondaires, beaucoup d'interviewés nous expliquent qu'ils entretiennent de bonnes relations avec les autres personnes du quartier mais qui restent dans le domaine de la cordialité. Pour certains, notamment pour les personnes ne travaillant pas, l'isolement peut-être un réel problème, ressenti et exprimé. Parfois la famille, et pour certains le centre social, représentent les seuls points d'ancrage relationnel.

Les nouveaux arrivants peuvent aussi connaître un profond sentiment d'isolement. **Les cours de français peuvent dans ce cas se présenter comme un relais important des relations sociales comme nous l'ont expliqué certaines femmes**

Les hommes au chômage semblent aussi être fortement confrontés à la solitude, d'autant plus qu'ils sont moins portés que les femmes à s'inscrire dans des structures permettant en particulier d'entretenir les sociabilités. On peut aussi penser qu'ils rencontrent moins de monde par le biais des enfants. (Pour les femmes, les enfants semblent bien souvent servir de relais dans l'établissement de nouvelles relations : rencontres à la sortie des écoles ou des activités périscolaires, dans les parcs etc. moyen d'entretenir une relation plus importante avec les différentes structures de la ville etc.)

b. Relations sociales entres jeunes gens ; entre adultes et jeunes

Les relations entre jeunes semblent être plus conflictuelles et plus violentes que le type de relation qu'entretiennent les adultes. Plusieurs parents nous ont parlé des violences, verbales et/ou physiques dont avaient soufferts leurs enfants. En ce qui concerne les jeunes-filles il s'agit davantage d'insultes ou de remarques appuyées à propos de leurs tenues ou de leur comportement. Cependant des cas de violences sexuelles (attouchements et viols) ont aussi été énoncés comme nous allons l'évoquer. Pour les jeunes garçons, il s'agit davantage de coups, de représailles pour dénonciation, ou de racket. Par ailleurs quelques habitants entretiennent eux-mêmes des relations difficiles avec certains adolescents, se plaignant des dégradations qu'ils font subir au bâti ou de la manière dont ils se comportent envers eux.

c. Les relations sociales genrées

Une non-mixité sexuelle forte.

Les activités sociales (sorties, activités sportives, culturelles etc.) sont souvent organisées par sexe, que ce soit pour les adolescents ou les adultes. Plusieurs jeunes interviewés ont souligné la forte étanchéité des relations entre garçons et filles, (qui semble moins accentuée sur le Perron), et par ailleurs, la plupart des couples interrogés disent n'avoir que peu de sorties entre amis communs. Les lieux de sociabilités sont aussi genrés. Les femmes fréquentent davantage le centre social, les ateliers d'art-plastique et le marché. Les hommes s'orientent plus facilement vers les cafés et les structures sportives (foot, basket, pétanque dans une certaine mesure etc). Voilà ce qu'explique Mme F à ce propos : *« Personnellement j'ai jamais été dans un bar. Déjà quand je vais vers les snacks perso j'ose pas rentrer,*

quand je suis toute seule je suis gênée, si tout le monde connaît mon mari je suis gênée, mais même quand y'a mon mari des fois j'y vas pas. » Nous avons tenté de déterminer les raisons d'une telle différenciation entre les sexes. H. Kebabza insiste d'abord pour dire que ces relations ne sont pas tant le produit d'un héritage culturel que les conséquences d'une organisation sociale dans les quartiers populaires : « Les rapports filles/garçons sont davantage marqués par une « culture de quartier » que par la dimension ethnique ou culturelle ».[6] Pour cette auteure « l'homosocialité » est privilégiée par les jeunes-hommes dans l'objectif de préserver l'existence du groupe de pairs. Ce dernier, reposant notamment sur la mise en avant de la virilité, représente en effet la ressource principale de valorisation au sein du quartier, on comprend alors l'importance qu'ils lui confèrent. Cette attitude contribue selon-elle à renforcer l'enfermement dans le groupe et la limitation des interactions avec les filles.

Violence physique, violence psychique

Kebabza explique les comportements violents de certains jeunes-hommes envers les jeunes-femmes, que ce soit dans les paroles ou les actes, comme une réponse faite à la violence sociale qui leur est infligée : *« Dominés par une société qui les rejette à ses marges, rabaissés par sa violence symbolique, ils deviennent dominants et violents (et là la violence n'est pas symbolique) dans leur microsociété ».* [7] *L'affaiblissement de leur statut social et leur impossibilité à se valoriser par le travail les poussent à « s'arcbouter sur leur identité virile pour compenser un manque d'intégration sociale»8.* Dans ce contexte *« les femmes sont constituées comme un enjeu d'honneur. Les jeunes hommes comparent leur pouvoir respectif à travers le contrôle des femmes. Cette attitude n'est pas le simple reflet d'une coutume traditionnelle, mais doit se comprendre comme une stratégie d'adaptation des garçons pour résister à leur situation de ségrégation. »* On peut penser que ces comportements sont notamment à l'origine de la disparition des jeunes-femmes de l'espace public et des structures de loisirs (On remarque cependant que la population adolescente du centre social est plutôt mixte).

Par ailleurs des cas graves de sévices sexuels ont été énoncés, faisant souvent référence au passé, mais pas seulement. Dans ces rapports, le poids du groupe est prépondérant, parce qu'il permet aux jeunes-hommes de se déculpabiliser en prétextant la présence d'autres individus lors des violences commises. Quelle est la fréquence de ces violences, quelle est leur intensité, combien sont tues ? Dans ce contexte on peut penser que le centre social a un rôle primordial à jouer, mais les modalités de traitement de ces questions restent à définir entièrement.

Nous pouvons aussi parler d'un autre type de violence : une violence psychique ou symbolique, dans la mesure où elle repose sur l'imposition inconsciente de normes et de comportements.

Un animateur de prévention fait état de ces impositions, de leurs possibles contradictions et des dangers qu'elles peuvent comporter. Dangers renforcés par le « non-apprentissage » de la mixité sexuelle. Il explique que pendant des sorties organisées en soirée à l'extérieur de Pierre-Bénite, certaines jeunes-femmes pouvaient adopter un comportement provocateur à l'égard des hommes,

[6] KEBABZA. H, « La Ségrégation sexuée dans les quartiers populaires ». Diversité. N°138. 2004

[7] KEBABZA.H Op.cit. p132

[8] Idem

qu'elles n'auraient jamais eu sur Pierre-Bénite. Une fois « libérées » du regard du groupe d'appartenance, elles se comporteraient de manière à mettre en avant leur sexualité, parfois de manière risquée. **L'apprentissage de la mixité peut alors aussi être considéré comme un moyen de dépasser les injonctions sexuelles normatives de tous bords, qu'elles consistent à « cacher » sa féminité ou au contraire à ne la faire correspondre qu'à la sexualité.**

CS Face aux deux précédentes remarques, il serait à notre avis primordial d'effectuer un état des lieux des représentations des rôles sexués. On peut se demander, ce que les jeunes-gens intériorisent, parfois partagés entre des systèmes de valeurs opposés, (familiaux, médiatiques etc.), mêlant violence et pudeur, représentation et inhibition.

3. Femmes et hommes face à leurs rôles sociaux.

a. Les rôles maternels

Par divers aspects, les femmes interrogées s'inscrivent dans des rôles sexuels dits « traditionnels ». Elles n'ont en général que peu de qualifications et restent positionnées dans des CSP peu valorisées (hôtesse de caisse, assistante maternelle, agent d'entretien etc.). On remarque généralement une division « traditionnelle » des taches domestiques ainsi qu'une forte inégalité dans la prise en charge éducative. De nombreuses femmes interrogées assument d'ailleurs absolument seules leurs enfants.

Le travail peut être un moyen privilégié de revalorisation et d'épanouissement personnel, il est perçu par certaines comme le moyen d'une réelle émancipation. Voilà ce que nous dit Mme A à ce propos : « *J'aimais beaucoup travailler, je sortais, je parlais avec les gens, j'ai l'argent avec moi… à la maison ça allait pas trop, je sortais ça faisait du bien. Deux heures comme ça je sortais, je parlai avec les gens, comme ça c'est bien.* »

Malheureusement, il reste inaccessible pour beaucoup, notamment dans la durée. De plus, les femmes travaillant rencontrées sur Haute-Roche semblent le plus souvent engagées dans une activité salariée en rapport avec l'identité féminine communément admise (assistante maternelle, entretien ménager, aide soignante, auxiliaire de vie etc.) Qu'elles travaillent ou pas, elles restent donc souvent inscrites dans l'unité domestique et des activités de « care » et ne semblent pouvoir trouver les moyens de se définir autrement. En effet, elles concentrent la plupart de leur énergie et leur attention à l'éducation de leurs enfants; n'ayant pratiquement aucune activité spécifique culturelle, de loisir ou sportive à côté de leur travail éducatif et/ou de leur travail salarié. On remarque par ailleurs que leur investissement est bien plus souvent que les hommes lié au collectif (fête de quartier etc.) et au familial (questions éducatives).

Leur situation leur laisse peu d'opportunités quant à la constitution d'un monde privé en tant que « champ ouvert, dans lequel [elles pourraient] s'autoriser à désirer et à prendre une marge d'écart par rapport à la norme. » [9]

Malgré les points négatifs présentés, il ne faut pas omettre le fait que beaucoup entretiennent une vie sociale « riche » et diversifiée. »

[9] SCHWARTZ.O, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, PUF, Paris, 1990, rééd. 2002, chap. 1.

Ce chapitre sur les femmes n'a pas vocation à stigmatiser les hommes mais à souligner qu'une fois encore les ressources de construction identitaires peuvent être limitées et de ce fait tout à fait contraignantes. De Singly explique à ce propos que « l'enfermement » des femmes dans l'espace domestique peut aussi être considéré, au-delà de la problématique de domination masculine, comme une résultante du manque de modèles disponibles dans la construction identitaire et sexuée qui « pousse à privilégier l'espace domestique pour se construire en tant que femme »[10].

CS

De ce fait, il paraît important d'offrir à ces femmes, comme aux jeunes, mais aussi aux hommes, la possibilité de se construire selon d'autres modèles, de se valoriser par d'autres dimensions que celles auxquelles ils sont assignés soi-disant par nature pour les unes et par destin social pour les autres.

(Il est aussi nécessaire de noter, que cette présentation des hommes et des femmes, des modèles desquels ils sont sensés s'inspirer dans leur construction identitaire reste schématique et simplifie de ce fait beaucoup la complexité de ces processus. Chaque individu étant confronté de manière différentielle aux différents modèles.) .

Relativisation de la thématique de l'enfermement des femmes dans leur rôle maternel.

Il nous semble primordial de joindre à cette réflexion sur le positionnement des femmes à Haute-Roche un autre point de vue.

Une professionnelle interrogée souligne le fait que les femmes, bien qu'elles soient « contraintes » par leur rôle de mère, ont pu conserver grâce à ce même rôle, peut-être plus que les hommes, leur intégrité ainsi que leur reconnaissance sociale,

Elle n'oublie pas de souligner, comme le fait par ailleurs l'enquête BSA, que ce relatif favoritisme a aussi pu créer de nouvelles tensions, les hommes retournant parfois contre leur femme la violence symbolique dont ils font l'objet.

c. Les difficultés de la paternité.

En ce qui concerne le plus fort investissement des mères dans le domaine éducatif, qui ressort dans de nombreux entretiens, il est là encore nécessaire de prendre en compte un contexte largement défavorable aux pères dans leur investissement éducatif.

Le plus faible investissement des pères s'explique là encore par des facteurs sociaux spécifiques.

« Du fait d'une définition de l'identité masculine trop centrée sur le travail professionnel, le chômage peut avoir pour effet de déstabiliser des hommes au sein de leur famille, leur rôle étant défini avant tout par leur fonction de pourvoyeur de revenus. […] Ayant l'impression d'être effacés progressivement, ils s'effacent d'eux-mêmes de la scène familiale, ne jouant pas leur rôle de père ». [11]

[10] DE SINGLY (dir), *L'injustice ménagère*. Colin, 2007, Paris, chap. 2

[11] Avenel.C. Op.cit. P76

LE CENTRE SOCIAL

Dans cette partie nous allons tenter de déterminer quels types d'impacts le centre social a sur les individus, au niveau de leurs repères identitaires et de leurs pratiques mais aussi quels types d'impacts il pourrait avoir.

1. Les effets du centre social sur l'individu

a. Rupture avec le quotidien. Redéfinition des identités sociales et des rôles leur étant affiliés.

Même si toutes les femmes interrogées ne sont pas fortement investies dans le centre social, ce dernier se présente comme **un lieu central dans l'élaboration de nouvelles relations sociales et parfois comme un lieu de transformation de l'identité sexuée en permettant une rupture avec les rôles endossés dans le quotidien.** Il est pour certaines le seul moyen de laisser de côté un temps les « obligations » et rôles maternels, d'échapper à « l'assignation domestique » dans son sens large.

Mme Tr nous offre un témoignage poignant à ce propos.

« Ma vie était faite de… c'était mon travail, mes enfants, mon mari, mon appartement, et j'avais rien d'autre dans ma vie, alors c'est vrai que maintenant ma vie est beaucoup plus riche de par ces choses. De par le fait que j'ai découvert des choses que je connaissais pas, je pensais pas en être capable ou que ça pouvait m'intéresser. Je partais à midi, je revenais à 20h. Non j'avais pas de centre d'intérêt pas de distraction, j'avais rien du tout. Les Ateliers, les choses comme ça, c'est ça qui m'a un peu interpellée. »

Cependant, paradoxalement, il peut aussi participer à la reproduction des rôles et pratiques sexués. L'investissement dans l'associatif est dans la plupart des cas supérieur chez les femmes pour des questions de socialisation que nous ne développerons pas ici. On peut cependant penser que, bien malgré-lui, le centre social renforce cette adhésion féminine par l'emploi de femmes-relais, qui renforceront…l'investissement féminin.

CS Il serait positif de rompre cette dynamique en instaurant le même type de démarche avec des hommes. Dans la même logique, on peut penser qu'il serait intéressant de développer des temps de parole qui ne soient pas liés à l'éducation ou aux enfants.

Notamment à travers les ateliers questions éducatives, de nombreux autres effets peuvent être observés. (Ils sont simplement énoncés ici, et seront développés dans le document sur les ateliers questions éducatives.) : construction de l'individu en tant qu'acteur de la réussite de son enfant, réappropriation de la légitimité parentale, transformation du rapport aux institutions etc.

2. L'impact du centre social sur la mixité culturelle, sociale et sexuelle

a. Centre social et « mixité culturelle »

i. Chez les adultes

Comme nous l'avons précédemment développé les relations sociales sont souvent organisées selon des groupes d'appartenances, recoupant plus ou moins des « origines ». On peut se demander dans quelles mesures les individus d'origine « asiatique », « maghrébine », « française » et « africaine » (pour

schématiser) entrent en relation dans leur quotidien ou par le biais des structures. Nous n'avons pas pu approfondir ce questionnement, néanmoins, il semblerait que certains espaces et structures, dont notamment le centre social, soient davantage fréquentés par les personnes d'origine « maghrébine ». **A notre avis, l'objectif n'est en fait pas tant de favoriser une diversité culturelle, qui est sûrement déjà présente, (et à partir de quels critères parler de diversité ou d'unité culturelle ?), mais plutôt la suppression des mécanismes d'auto-élimination d'individus qui pensent ne pas appartenir à un groupe ou pouvoir s'y intégrer, et qui délaissent de fait les structures qu'ils rattachent à ces groupes.** Même si les différences et ressemblances ne sont que construites et que ces groupes d'appartenance liés aux origines ne sont peut-être même pas perçus ainsi par les personnes sensées les composer, l'effet est réel : les personnes ne s'identifiant pas au groupe majoritaire, fréquentent beaucoup moins souvent le centre social.

CS L'objectif n'est donc pas en fait de créer de la diversité culturelle en permettant la mixité des origines, mixité qui peut être perçue partout et nulle part à la fois, mais de faire en sorte que chacun puisse se sentir libre de s'insérer dans la structure.
Les personnes notamment d'origine subsaharienne ne parviennent pas à se fixer dans les groupes du centre social, d'une part parce qu'elles s'y sentent isolées et d'autre part, parce qu'étant peu nombreuses, elles ne sont pas en mesure de se relancer mutuellement dans la participation. Pour répondre à ce problème d'intégration nous pensons qu'il est important de commencer par faire du… « **communautaire** ». De favoriser la création ou la consolidation de groupe d'appartenance qui peuvent reposer sur les « origines » ou autre et ensuite de permettre la rencontre avec d'autres groupes. Nous partons du principe, qu'en tant qu'isolés, ils ne pourront s'intégrer. Une fois le groupe constitué, il est plus simple de rentrer en contact avec un autre groupe. On peut aussi penser, comme évoqué récemment, au repérage et à la mobilisation de « leaders » qui pourraient renforcer l'adhésion de différentes personnes.

ii. Chez les jeunes

Comme le souligne l'enquête BSA, « les jeunes du « haut » et du « bas » ne sont pas en conflit. Ils ne vivent tout simplement pas dans le même monde, n'ont pas le même réseau de relations, ne fréquentent pas les mêmes établissements scolaires, les mêmes territoires, les mêmes associations etc. » Nous pensons que le même type de différenciation s'effectue, dans une moindre mesure, entre les jeunes d'origine « maghrébine » et d'origine « française » de Haute-Roche, comme en ont témoignés certains entretiens, des jeunes-hommes « d'origine française » nous ont ainsi expliqué n'entretenir aucune relation et n'effectuer aucune activité sur Haute-Roche.
Il ne faut cependant pas exagérer la non mixité des relations, dans le sens où les jeunes générations semblent plus enclines à fréquenter des personnes de toutes « origines » (origines encore une fois comprises en tant que construction sociale).

Encore une fois on peut se demander de quelle manière le centre-social peut s'investir pour éviter l'auto-éviction de ce public.

b. Centre social et mixité sexuelle

Comme précédemment exprimé les relations entre jeunes-filles et jeunes-hommes sont la plupart du temps distantes et peuvent être conflictuelles, voire violentes. Plusieurs témoignages l'ont confirmé (Mme Al, plusieurs jeunes rencontrés durant les « balades du centre social », plusieurs professionnels). On peut se demander quel impact, par l'instauration d'un dialogue spécifique ou d'ateliers de réflexion, le centre social peut, ou pourra, avoir sur de telles problématiques. Plus simplement on peut aussi se demander comment il peut garantir la mixité sexuelle au sein des ateliers de manière générale, quelles qu'en soient les problématiques.

La mise en place de groupes de paroles mixtes ou abordant la mixité sexuelle demande des réflexions préalables pour ne pas entraver leur potentialité. Chercheurs et professionnels de terrain donnent leur point de vue :

Concernant les groupes composés de personnes adultes, une professionnelle, pense que les groupes sexués devraient, dans un premier temps, constituer leur point de vue respectif pour ensuite pouvoir l'exprimer face à l'autre groupe. Elle suppose en effet que si les participants sont mélangés dès le départ, les hommes risquent de déléguer leur parole aux femmes, notamment en ce qui concerne les questions éducatives.

H. Kebabza pense qu'il est nécessaire de rétablir des espaces réservés aux jeunes-filles, « d'où elles ne se sentent pas exclues de fait par une présence masculine. » En ce qui concerne les groupes de parole sur la féminité et la place de la femme dans la société, elle souligne l'importance de mélanger des jeunes-filles de tous milieux et origines pour élargir la discussion sur les valeurs et représentations. Elle a en effet pu remarquer que lorsque les groupes de paroles n'étaient constitués que de jeunes-filles de même milieu, la pression exercée par le regard du groupe les empêchait de quitter un discours normatif.

Le centre social a donc une importance primordiale à jouer dans la confrontation et la communication avec l'autre sexe, mais selon des modalités spécifiques qu'il serait nécessaire de définir.

CONCLUSION

Le centre social se retrouve donc au croisement de multiples problématiques. Un point semble leur être commun : la nécessité d'offrir à chacun le « choix », (même si ce dernier ne peut être que tout à fait relatif) de ses repères identitaires et de ses pratiques. Il ne s'agit pas d'ignorer les déterminismes sociaux mais d'éviter de les renforcer en ne permettant pas une ouverture à d'autres univers et pratiques sociales. Il ne s'agit pas non plus de remettre en cause des pratiques parce que nous les jugerions « négatives», mais de garantir la possibilité aux individus de s'affirmer par de multiples investissements qui soient valorisés par le reste de la société.

A nouveau on peut se demander comment favoriser la rencontre entre différents groupes, pour que la revendication d'une appartenance ne soit pas à l'origine d'un « repli », mais d'une force pour construire son rapport à l'autre. Nous pensons que cette transition ne peut se créer qu'à partir de la reconnaissance de chacun.

II.4 La dimension territoriale de notre projet

Le centre social développe son projet sur plusieurs niveaux de territoire que nous pouvons distinguer comme suit :

- ✓ La zone de vie sociale : si on interroge les habitants, quelle est leur représentation de l'action du centre social ?
- ✓ La zone d'influence : d'où viennent réellement les utilisateurs du centre social ;
- ✓ La zone de compétence : la zone légitime d'intervention pour le centre social.

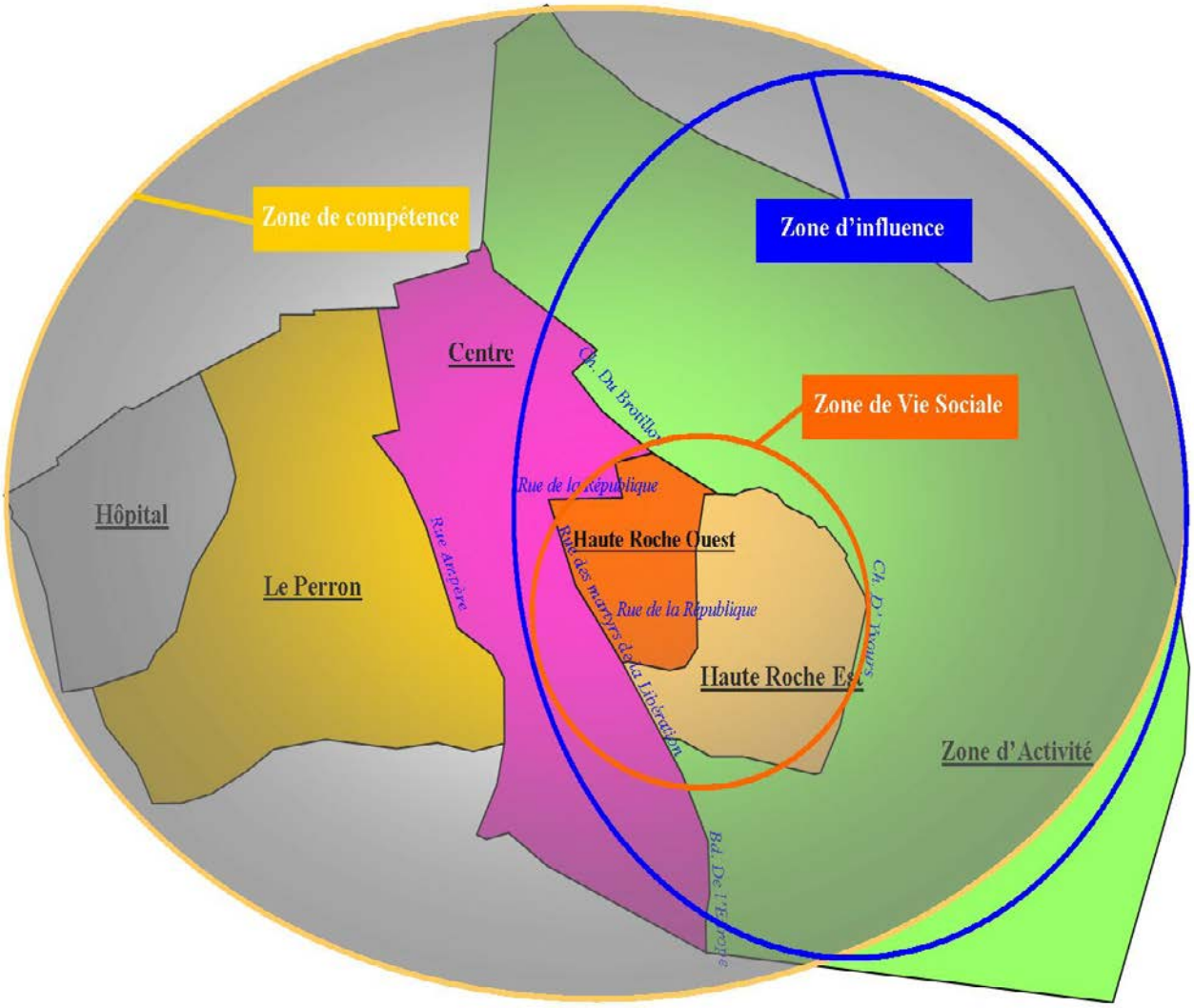

Le schéma ci-dessus tente de cartographier ces différentes zones. La zone de vie sociale est clairement identifiée par les habitants quand on les interroge, sur le quartier de Haute Roche. Le centre social est fortement identifié comme une structure de proximité.

Quand on regarde les origines géographiques des adhérents du centre social, on peut en conclure que notre zone d'influence est largement sur Haute Roche avec un débordement sur le quartier du Centre. Mais que par contre, nous sommes très peu sur le deuxième quartier le plus peuplé, Le Perron.La zone de compétence, si l'on suit le précédent projet est sur l'ensemble de la Commune. Il y avait en effet dans le précédent projet une volonté affichée de faire de la Maison des Roches, un centre social pour l'ensemble de la Commune.

Ces différents points nous confortent dans notre volonté d'être une structure de proximité de Haute Roche et du Centre. Cela ne veut pas dire que nous délaissons le reste de la Commune et notamment Le Perron, cela ne veut pas dire non plus que désormais nous refuserons l'entrée aux habitants du « haut » de Pierre Bénite mais que notre focus est le « bas » de la Commune et par conséquent la moitié de la population.

Par ailleurs, nous avons bien perçu dans l'analyse qualitative que la mobilité des habitants de Haute Roche était un enjeu majeur. Aussi, il nous parait important de construire des actions en partenariat avec d'autres acteurs de Pierre Bénite qui peuvent être en lien avec des habitants d'autres quartiers. Ce point nous amènerait à scinder notre zone de compétence. L'une sur Haute Roche et le Centre, où notre peut se développer de manière légitime. Et l'autre sur le reste de la Commune, où notre intervention devra s'articuler avec **d'autres partenaires** et nos actions, **viser la mobilité des habitants de Haute Roche.**

Actuellement, et suite au diagnostic du CCAS réalisé par BSA sur la jeunesse de Pierre Bénite s'engage un travail de mise en œuvre, concertée entre tous les partenaires, des préconisations. Notre participation à cette seconde phase permettra de définir plus finement les modalités d'intervention du centre social dans la zone dite de compétence.

III . LE BILAN

III.1 Le Portefeuille d'activités, les activités par pôle d'animation

PETITE ENFANCE

La Petite Enfance est une étape essentielle au cours de laquelle le comportement des parents et des adultes qui entourent l'enfant, agit sur son épanouissement, son avenir et sa capacité à instaurer des liens sociaux en toute sérénité.

Le pôle petite enfance du centre social s'appuie sur trois actions pour développer son projet qui s'inscrit dans le cadre du PEL.

L'Etablissement d'Accueil du jeune Enfant « La Ruche »

La Ruche accueille les enfants de 10 semaines à 3 ans sans conditions de ressources et sans conditions de localisation sur le territoire de Pierre bénite. Lieu d'écoute et d'échanges, structure ouverte où il est pratiqué un accueil de qualité. Chaque enfant doit y être considéré comme un être à part entière. Il doit pouvoir être sensibilisé, dans cette collectivité, à des notions importantes comme le respect, la solidarité, l'égalité. Enfin, La Ruche doit permettre à l'enfant de retrouver, de trouver ou d'affirmer son identité au sein de la famille.

La Ruche est située sur le quartier de Haute Roche. C'est une maison qui est accolée au RAM communiquant avec celui-ci par une salle que nous partageons baptisée « Salle de psychomotricité ». Cette maison se situe au milieu d'immeubles où vivent en grande majorité des familles de cultures diverses et d'origine sociale populaire.

L'équipement à un emplacement idéal au milieu de ce quartier.

A l'origine La Ruche était une halte garderie qui avait pour but d'accueillir principalement les enfants des mamans désirant suivre des cours de français ou d'autres activités socioculturelles. En 2004, afin de répondre à la demande croissante des familles, La Ruche a été rattaché au centre social, au moment de l'ouverture des nouveaux locaux avec l'augmentation de l'agrément à 20 enfants.

La spécificité de La Ruche sur le territoire de Pierre Bénite réside dans sa complémentarité avec les autres établissements d'accueil de la petite enfance municipaux. Ces derniers en effet, privilégient l'accueil des enfants dont les parents travaillent. La Ruche, avec une ouverture plus large et sans conditions s'inscrit dans la poursuite de ses objectifs originels. Cette complémentarité a été travaillée dans le cadre du PEL.

Objectifs spécifiques

- ✓ Répondre au mieux aux besoins des familles en terme de mode de garde (exercer leur profession, suivre une formation en parcours d'insertion, honorer des rendez-vous, avoir du temps libre pour les parents qui travaillent ou ne travaillent pas, suivre les cours de français organisés par le centre social)
- ✓ Proposer un accueil régulier ou occasionnel en fonction de leurs besoins en assurant un mode de garde éducatif de qualité
- ✓ Assurer la socialisation de l'enfant
- ✓ Apporter un soutien aux familles fragilisées en répondant avec rapidité et souplesse à l'accueil d'urgence
- ✓ Accueillir l'enfant différent : l'enfant présentant un handicap ou atteint d'une maladie chronique nécessitant parfois un PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- ✓ Assurer un suivi des familles en lien avec la coordinatrice petite enfance, et la PMI

La Ruche est un établissement permettant un accueil régulier (contrats) et occasionnel. La Ruche a un agrément de 20 places le matin et l'après midi, et 9 places au repas entre 12H et 13H30.

La Ruche ferme 1 semaine au printemps, 4 semaines en août, 1 semaine entre Noël et jour de l'an, le pont de l'Ascension, le lundi de Pentecôte, et éventuellement d'autres ponts selon calendrier. En moyenne, La Ruche est ouverte 220 jours par an.

Durée maximale du temps d'accueil par semaine : 27 heures

L'accueil du matin se fait de 8H à 9h

A partir de 9h30, les enfants sont invités à se regrouper dans une salle qui est aussi la salle où les enfants prennent leurs repas. Débute alors le temps chanson qui permet de rassembler tous les enfants arrivés. Chansons pour « Se présenter les uns aux autres et se dire bonjour ». A la fin des chansons de l'eau est servie à tous les enfants.

A partir de 10H et aussi régulièrement dans l'après midi, des activités pédagogiques sont proposées aux enfants en fonction de leur âge, et des projets en cours.

Activités pédagogiques :

Jeux de motricité : « salle de psychomotricité » où sont installés un toboggan, des tapis et un espalier.
Sortie dans le jardin de la structure : jeu de plein air
Jeux de construction : duplo, Kapla, cubes à emboiter
Jeux symboliques : jeu de la dinette, jeu avec les voitures, les poupées
Activités manuelles : dessin, collage, peinture
Jeux d'assemblage : pulzzle, perles

Jeux de manipulation : pâte à sel, pâte à modeler, semoule
Jeux sonores pour les bébés aussi
Les soins d'hygiène sont donnés tout au long de la journée.
A partir de 11H, les enfants sont accueillis dans la cuisine pour le temps repas et sont pris par petits groupes, les bébés ne sont pas réveillés mais ils mangent quand ils se réveillent de leur sieste. Les parents fournissent les repas et goûters.
Entre 11h et 12h, les enfants accueillis en ½ journée partent.
En fonction des besoins des enfants, après le repas certains partent à la sieste et une professionnelle reste jusqu'au temps d'endormissement. Les enfants qui ne dorment pas sont en jeux libres.
A 13h30, l'accueil de l'après-midi jusque 14h30.
La grosse majorité des enfants partent à la sieste.
Vers 15h30, nous commençons le goûter pour les enfants qui ont déjeuné tôt à 11H, puis les autres suivent.
Les départs commencent vers 16h et nous fermons à 18h.

Activités pédagogiques extérieures ou avec intervenant :

Régulièrement nous essayons de nous rendre à la médiathèque et de participer le mercredi matin à « l'heure du conte ». La médiathèque organise ce temps conte le mercredi matin pour tous les Pierre-Bénitains.
Objectif : découverte d'un lieu culturel ouvert au public, temps d'écoute, découverte d'un conte, regarder et choisir des livres.
Des séances musicales sont organisées avec un intervenant musical 1 fois tous les 15 jours de janvier à juillet, le vendredi matin. Les enfants y participent en 2 groupes. Tout d'abord les petits avant la sieste, et le deuxième groupe d'enfants n'ayant plus de besoin de sieste le matin.
Objectifs :
Eveil musical, apprentissage de chansons, participation des enfants en manipulant certains instruments, en tapant des mains en rythme, en dansant.
En juillet 2010, la dernière séance a été ouverte aux parents.
Toutes les sorties et les festivités permettent aux enfants de participer à des temps festifs accompagnés de leur parents.

Cette année, la sortie a été organisée avec le RAM (parents, enfants et assistantes maternelles).

Travail de partenariat :

- ✓ Travail régulier avec la coordinatrice petite enfance et les autres établissements de Pierre-Bénite afin d'assurer le suivi des familles et l'organisation de la commission d'admission en mai ou les demandes des familles sont étudiées et les établissements se répartissent les accueils des enfants
- ✓ Travail en lien avec la PMI
- ✓ Travail en lien avec le foyer social « ADOMA »
- ✓ Liaison crèche école avec les 3 écoles de Pierre-Bénite: visite en juin d'une classe de maternelle de leur future école, organisée pour les enfants qui vont être scolarisés en septembre. Cette action permet d'assurer la continuité sur le parcours de l'enfant, et de soutenir la famille dans la projection de sa future scolarisation.

Le Relais Assistantes Maternelles, « Le RAM »

Le RAM, à travers une approche spécifique, vise à soutenir conjointement parents et assistantes maternelles et doit contribuer à l'amélioration qualitative de l'accueil du jeune enfant au domicile des assistantes maternelles.

Les objectifs de l'action du relais sont :

- ➢ Contribuer globalement à l'amélioration de la qualité de l'accueil individuel, en complémentarités avec les prestations CAF
- ➢ Animer un lieu où professionnels, enfants et parents se retrouvent et tissent des liens sociaux
- ➢ Organiser un lieu d'information, d'orientation et d'accès au droit pour les parents, les professionnels et les candidats à l'agrément
- ➢ Concourir à la professionnalisation de l'accueil individuel
- ➢ Avoir une fonction d'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant

Il y a 70 assistantes maternelles exerçant sur Pierre bénite.

Leur lieu d'habitation est réparti sur toute la ville. Elles sont de milieu socio culturel très divers, ce qui laisse une possibilité de choix intéressant aux parents qui cherchent un mode de garde.

Sur les 4 jours d'ouverture hebdomadaire au public, nous proposons :

Pour les enfants et les assistantes maternelles 3 matinées de temps collectifs les mardis, jeudi et vendredi. (nous avons pu offrir un temps collectif supplémentaire en 2008 grâce à l'ouverture du relais à temps plein).

Ce sont des temps importants qui permettent une connaissance mutuelle inscrite dans la durée, source d'une véritable transformation des pratiques individuelles, qui instaurent la confiance réciproque.

Nous nous appuyons beaucoup sur ces temps de rencontre pour construire les projets du RAM.

Pour les assistantes maternelles :

- ✓ des temps de formation. Thèmes abordés sur les 3 dernières années :
  Prévention du mal de dos, Psychomotricité, alimentation, gestion du stress, gestes de 1ers secours, et depuis le début des temps d'analyse de la pratique animés par un psychologue. Ces formations se déroulent avec 10 personnes, le plus souvent en journée. (Nous organisons une garderie pour les enfants).
- ✓ Des soirées de réflexions, d'organisation, d'élaboration de projet tous les deux mois.
- ✓ Des rencontres individuelles à la demande pour réfléchir sur une question administrative (CP- impôts) ou sur un problème avec un enfant, un parent.
- ✓ Un service de prêt de matériel de puériculture.

Pour les parents :

- ✓ Rencontre individuelle au moment de la recherche d'une assistante maternelle. Nous donnons la liste des personnes disponibles, donnons des informations administratives sur le contrat de travail, les droits en matière de prestations, parlons de leurs obligations d'employeurs et abordons le sujet délicat de ce futur moment de séparation, de leur critère de choix de leur assistante maternelle.
- ✓ Ils sollicitent souvent le relais ensuite par rapport aux questions sur les congés payés, les fiches de paie, et pour le calcul des fins de contrat.
- ✓ Parfois sur des problèmes relationnels avec l'assistante maternelle.

Pour parents et assistantes maternelles :

- ✓ Réunions d'information administratives (le DIF- La convention collective)
- ✓ Réunions de réflexion : la séparation, l'alimentation, la psychomotricité.
- ✓ En 2009, le projet « création d'un livre pour enfant » a réuni 4 parents et 9 assistantes maternelles.

Avec les partenaires :

- ✓ Le RAM participe aux commissions d'admission avec les autres structures petite enfance.
- ✓ Participation aux actions parentalité puis aux réflexions sur la question éducative.
- ✓ Lien ponctuel avec les écoles maternelles… en suspens ces deux dernières années.

Participation à l'ADARR-

Soutien dans l'action, relais d'informations…

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, « La Petite Maison Bleue »

La PMB est un lieu d'accueil enfants - parents qui fonctionne depuis 1997.
C'est un lieu d'accueil, de rencontres, de paroles et d'écoutes où sont accueillis conjointement l'enfant et ses parents ainsi que les futurs parents, ou l'adulte qui l'accompagne.
Il est fondé sur un partenariat institutionnel porté par le centre Social Maison des Roches et qui s'engage à mettre à disposition des accueillants (es).
Ainsi chacun(e) enrichit le lieu de sa spécificité dans un souci de complémentarité.
Les objectifs spécifiques :

- ✓ Lutte contre l'isolement des mères et/ou pères.
- ✓ Lutte contre l'exclusion
- ✓ Contribue à la socialisation des enfants en toute sécurité affective.
- ✓ Prévient les dysfonctionnements dans la relation parent/enfant.
- ✓ Favorise la circulation de la parole.
- ✓ Aide le recours aux autres institutions en cas de besoin.
- ✓ Permet aux participants de devenir acteur sur leur quartier.
- ✓ Permet une ouverture vers les autres cultures.
- ✓ Favorise la relation de réseaux d'entraide
- ✓ Informe sur les manifestations culturelles et éducatives de la ville de Pierre Bénite ainsi que sur les autres lieux ouverts aux familles ou les autres actions en direction des familles.

Déroulement d'une séance de 14h à 17h

Accueil des familles : Inscription des deux prénoms des accueillantes sur le tableau, mise en place d'une « boite cagnotte » pour la participation libre des familles.

- Arrivée progressive, inscription sur tableau du prénom de l'enfant et de la fonction de la personne qui accompagne l'enfant.
- Mise en place de petit jeux et préparation du café, thé tisane, et gâteaux apportés par les participantes.
- Goûter organisé soit en extérieur soit à l'intérieur côté jardin, pour bien différencier l'activé et facilité le nettoyage. Vers 16h.
- L'utilisation de la salle de motricité, du jardin, des activités nouvelles proposées par la ludothèque, se font en fonction des aspirations des participants.

Départ des parents qui récupèrent des enfants scolarisés
Préparation des derniers départs
17h Rédaction des statistiques et remarques sur le déroulement de l'après midi.
17h30 Départ des accueillantes
Les analyses des pratiques se déroulent le jeudi soir de 17h 30 à 19h 30.

L'équipe :

L'équipe des accueillants (es) est composée de

2 personnes mises à disposition par la Mairie
2 personnes mises à disposition par le Conseil Général
2 personnes mises à disposition par les HCL
1 personne en contrat avec l'ADIAF
1 personne en contrat avec la ludothèque d'Oullins
1 personne en contrat avec le centre social

Les accueillantes travaillent avec un sens de l'écoute et de la confidentialité de ce qui est amené dans ce lieu. Elles sont volontaires, sans étiquettes professionnelles spécifiques bien que toutes aient une expérience auprès de la petite enfance.

Leur rôle en tant " qu'accueillants (es)" n'est pas déterminé par leur profession initiale (puéricultrice, éducateur, éducatrice de jeunes enfants, formatrice enfance, travailleuse familiale, éducatrice spécialisée, ludothécaire…) Elles sont présentes en tant que personnes disponibles pour l'écoute de l'enfant et de la personne qui l'accompagne.

Elles, ils ont un rôle de régulation, ainsi à la Petite Maison Bleue, on apprend aussi des interdits structurants dans un cadre chaleureux d'accompagnement de la relation éducative.

Précisions sur les pratiques:

Le rôle des intervenants (es) à la Petite Maison Bleue est

1. d'accueillir l'enfant et son parent sans *a priori* d'ordre pédagogique, éducatif ou médical avec le souci de laisser s'exprimer
2. de définir le style des relations de l'enfant avec son entourage direct, style à partir duquel peuvent surgir des questions qui vont impliquer l'enfant et le parent dans sa relation à l'autre.
3. Il s'agit de favoriser avant tout **« le plaisir d'être ensemble dans les jeux et les échanges, à son propre rythme, en compagnie pour le tout petit de l'adulte qui l'accompagne en toute sécurité affective. »**

Le cadre éthique de l'intervention :

1. La non-intervention respectant la liberté individuelle s'exprimera par le rythme de fréquentation du lieu laissé au libre choix de chacun, l'absence de dossier, l'absence peut-être avant tout de toute discrimination : ce lieu est ouvert à qui en franchit le seuil dés lors qu'il s'agit d'un enfant entre 0 et 4 ans accompagné d'une personne responsable
2. L'enfant est reconnu par son prénom, âge et sexe, il est noté sur un tableau au moment de son arrivée
3. La question du paiement : participation en fonction des possibilités de chacun, une petite boite est destinée à cet effet, laissée libre à l'appréciation de chacun.

Le rôle des accueillants (es) est quelquefois complexe. Il mérite que l'on reparle du vécu de ces après midis, c'est ce qui est fait lors des soirées de supervision (analyse des pratiques

professionnelles) où le groupe est accompagné dans sa lecture de ce travail par un psychologue.

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Le centre social, par le biais de son ALSH propose une alternative de proximité sur le quartier de Haute Roche et participe ainsi au développement d'une vie de quartier.

Par ailleurs, le mode de fonctionnement du centre social permet une véritable souplesse, notamment au moment des inscriptions. Notre offre propose la possibilité d'inscrire les enfants pour des demi-journées ou des journées complètes, ce qui n'est pas le cas sur l'ALSH de la Commune qui priorise les enfants dont les parents travaillent.

Objectifs de l'action

- ✓ Permettre à l'enfant ou à l'adolescent de trouver un lieu d'épanouissement, d'apprentissage et de socialisation, pour l'accompagner vers l'autonomie ;
- ✓ Susciter chez l'enfant et l'adolescent l'esprit d'initiative, de créativité et une attitude non consommatrice en privilégiant une démarche de « faire avec » et non de « faire à la place de » ;
- ✓ Favoriser l'ouverture d'esprit à travers la découverte de l'environnement régional (géographique, culturel) ;
- ✓ Développer le réseau de connaissance avec les familles.

Fonctionnement

En Amont

Pour chaque période de vacances, nous organisons des réunions avec les animateurs pour travailler sur un thème précis. Ce temps permet d'avoir une meilleure connaissance de la structure et de l'environnement où ils vont intervenir.

Présentation du PEL, du projet de notre structure et de là, le projet pédagogique est travaillé avec l'équipe et la direction.

Les temps d'inscriptions sont des moments d'accueil importants où nous profitons de la présence des parents pour développer des temps animés.

Pendant

Les animateurs mettent en place différentes activités culturelles, artistiques, sportive en lien avec le projet pédagogique.

L'accueil de loisirs fonctionne le mercredi après midi et pendant toutes les vacances scolaires.

Les horaires d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30 pour l'enfance, pour les adolescents ouverture de 10 h à 12 h et de 14 h 00 à 18 h 00. La structure travaille soit en demi -journée ou en journée complète. L'ALSH est ouvert toute l'année sans interruption.

Les familles ont les possibilités d'inscrire leurs enfants aux activités qu'ils souhaitent en fonction de leurs besoins ou de leurs envies. Par contre c'est une contrainte pour l'équipe, lorsqu'elle souhaite faire un projet sur plusieurs jours. Nous accueillons les enfants soit à la demi- journée ou à la journée complète (sorties).

Accompagnement sur des projets Jeunes

Le centre social peut accompagner les jeunes dans le montage de leur projet.

Exemple : en 2010 nous avons accompagné un groupe de collégiens au montage de leur projet de voyage à Paris. Pendant plusieurs mois, nous avons travaillé spécifiquement sur deux axes :

- ✓ *Aide au montage économique du projet, recherche de fonds (vente, Fond d'Initiatives Locales…) ;*
- ✓ *Accompagnement au sens de ce voyage autour de la thématique de la citoyenneté et de l'engagement (intervention de l'association LAVI, choix des visites, rencontre avec le député local et visite de l'Assemblée Nationale).*

L'Accompagnement à la scolarité primaire et collège

Le centre social propose un accompagnement à la scolarité s'inscrivant dans la charte des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité. Plus qu'une simple aide aux devoirs, il s'agit pour nous de participer à l'éveil et à la curiosité des enfants et des adolescents accueillis. L'accompagnement à la scolarité est ouvert le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 17h30 à 18h30.

Les objectifs

- ✓ Permettre aux jeunes de s'approprier leur scolarité, de prendre confiance dans leurs capacités ;
- ✓ Acquérir une méthodologie et plus d'autonomie ;
- ✓ Développer leur capacité d'expression, s'ouvrir sur l'extérieur, élargir leur culture générale ;
- ✓ Favoriser le lien parents/enfants sur les questions scolaires.

Les séances sont découpées en trois temps :

- ✓ Accueil et goûter collectif ;
- ✓ Accompagnement sur les devoirs et les apprentissages scolaires (groupe de 4 enfants pour 1 adulte) ;
- ✓ Activités favorisant d'autres apprentissages : jardins pédagogiques, arts plastiques…

L'Atelier Hip-Hop

L'atelier hip hop fonctionne le vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 dans une structure municipale au centre ville de Pierre Bénite. Le cours commence en octobre et se termine fin juin. Pendant les vacances scolaires les cours ne sont pas assurés.

Les objectifs

- ✓ Favoriser le développement personnel et l'accès à la culture ;
- ✓ Permettre aux adolescents à faibles revenus d'avoir accès aux loisirs ;
- ✓ Favoriser l'intégration dans la société et dans la vie active ;
- ✓ Favoriser la valorisation des cultures urbaines

Adultes/Familles

Les Sorties Familiales

Les sorties familiales sont organisées tout au long de l'année avec les habitants. Le choix des destinations, des visites et des activités est fait en collaboration avec les familles.

L'événementiel

Le centre social propose à différents moments de l'année et en fonction des demandes exprimées des temps festifs. Le principe reste celui d'un accompagnement des bénévoles par l'équipe de salariés.

Ainsi, la traditionnelle fête de quartier organisée dans ce cadre a pu réunir plus de 50 bénévoles en 2010.

Le centre propose également des soirées conte, Loto, terrasse…

L'atelier de Sociolinguistique

Les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30.

- ✓ Permettre à ces femmes de participer à une action collective dans une structure de quartier pour les aider à sortir de leur environnement familial et communautaire.
- ✓ Enrichir leur connaissance de la langue française et la mettre en pratique.
- ✓ Découvrir la vie en France, les différentes structures existantes dans leur quartier et la Commune en particulier en ce qui concerne l'accueil des jeunes enfants.
- ✓ Construire et conduire un projet collectif et individuel.

L'atelier informatique

Le centre social a repéré une forte demande de parents et de grands-parents qui souhaitent s'initier à l'outil informatique moins pour leur usage privé que dans un souci de compréhension de l'usage de leurs enfants ou petits enfants. Ce constat est confirmé par l'action *« Parentalité : réseau et soutien »* : les parents qui ont participé aux groupes d'échanges nous ont fait part de l'appréhension devant l'outil informatique et plus largement devant la consommation d'images de leurs enfants. Ils se sentent démunis ce qui provoque des peurs liées à une possible addiction ou à des jeunes livrés à eux-mêmes face à des comportements délictueux. Ce sentiment est largement relié par les médias qui nous présentent un web sombre, propice aux mauvaises rencontres où les adolescents, jeunes *addicts*, crédules errent sans fin.

Objectifs

- ✓ 1. Participer à la réduction de la fracture numérique pour des familles des quartiers : permettre la découverte, la communication, l'accès à des informations…
- ✓ 2. Donner aux parents les moyens de suivre, d'aider, d'accompagner et de « contrôler » leurs enfants dans leur développement en matière de scolarité, de loisirs, en maîtrisant eux-mêmes l'outil informatique ;
- ✓ 3. Compléter l'offre d'actions d'initiation à l'informatique sur la commune avec des séances en soirée (18h30 - 20h30).

Groupe Histoires de Femmes

Un groupe d'habitantes composé essentiellement de jeunes mères de famille s'est constitué en 2005 sur le quartier de Haute Roche. Elles ont exprimé le souhait de se retrouver entre femmes, sans les enfants pour sortir de leur quotidien et nouer des liens avec d'autres femmes. Pour cela, elles ont donc décidé de mettre en place des actions qui leur permettent de se changer les idées, de gérer leur stress, d'entretenir leur santé, de s'exprimer et d'avoir des loisirs. Pour répondre à des demandes au sein du groupe et avec l'accompagnement du Centre Social, elles ont monté un premier projet d'initiation chaque trimestre qui est consacré à une activité : la danse, le théâtre et la gym.

Ce groupe propose également des prestations de socio-esthétisme visant à l'amélioration de l'image de soi, à la convivialité et à la rencontre.

Groupes de Marche

« Les Hirondelles, les Gazelles et les Abeilles » : différents groupes, différents niveaux qui se réunissent en complète autonomie.

Groupe « Arc en Ciel »

Des femmes de Pierre bénite se réunissent autour du désir de partager leurs savoirs faire culinaires pendant des moments conviviaux.
La finalité de leur projet étant de faire des dons à des associations caritatives ou d'autofinancer un projet de groupe.

Le Relai Santé

Dans le cadre de l'atelier Santé Ville, le centre social entend intégrer dans son projet social le développement d'une démarche en santé communautaire et poursuivre les objectifs pris en charge précédemment par « La Noria » :

- ✓ Participer à une démarche de santé communautaire sur le territoire de Pierre Bénite ;
- ✓ Piloter au sein de cette démarche le volet habitant (partir des préoccupations des habitants, construire avec eux à partir de leurs ressources, conforter leur place dans l'espace public et dans la relation avec les professionnels)

Les actions initiées

- ✓ L'atelier « *Allez, on bouge !* » : proposé chaque lundi de 14h à 16h30.
  Cet atelier a été construit suite aux rencontres santé 2008 sur le thème de l'alimentation. Elus, professionnels et habitants ont souhaité mettre en place un atelier « bien être » agissant tant sur le plan physique que mental. Une des deux adulte relais santé assure la responsabilité et la co-animation de l'atelier en partenariat avec le centre de santé Benoit Frachon (intervention d'une infirmière un lundi sur deux) et une intervenante spécialisée (prestataire du centre social, un lundi sur deux).
  Public visé : toute personne n'ayant pas ou peu d'activités physique

- ✓ La permanence d'échanges et d'écoute du Relais Santé : tous les mardis de 14h à 17h.
  Ce lieu très identifié par le public de Haute Roche est un espace où peuvent naitre des actions par l'écoute des besoins du public et par l'échange.
- ✓ Les jeudis santé à ADOMA : tous les jeudis de 14h à 17h.
  Activités de relaxation et d'échange avec la volonté de créer du lien et de s'adapter aux contraintes particulières de ce public (*turn over* important, isolement)
- ✓ Participation aux rencontres santé

Questions Educatives

En 2007, le constat suivant a été fait : difficultés à mobiliser et à impliquer les populations sur le thème de la parentalité, manque de connaissance des besoins des populations, besoin de culture commune et de travail en partenariat habitants/professionnels.

En 2008, suite à ce constat, une démarche globale de diagnostic sur la thématique des « questions éducatives » a été engagée sur le territoire de Pierre-Bénite dans l'objectif de mieux appréhender les besoins des populations, de mobiliser les habitants, de construire un partenariat habitants/professionnels/élus en travaillant sur les représentations de chacun.

Aujourd'hui, le projet s'articule autour de trois axes :

- ✓ Une réflexion par le biais d'échanges entre professionnels et parents
- ✓ Des « groupes de mise en œuvre » des pistes de solutions imaginées lors des temps d'échanges
- ✓ Des temps de forum permettant la restitution des différents travaux et la réflexion sur la poursuite de l'action

En 2010/2011, le groupe de réflexion parents/professionnels traite de « l'affectif ». Les groupes de mise en œuvre travaillent à :

- ✓ La mise en place d'un protocole d'accompagnement des élèves exclus du collège visant à faire de l'exclusion, un temps éducatif ;
- ✓ Travailler à la lisibilité des dispositifs d'accompagnement à la scolarité.

III.2 Les moyens humains et matériels

Les moyens matériels, les locaux

Le centre social déploie son projet en prenant appui sur plusieurs bâtiments implantés d'un bout à l'autre du boulevard de Haute Roche.

Le bâtiment « historique », ancienne Maison de Quartier est un bâtiment de plain pied, composé d'un espace assurant l'accueil et le secrétariat du centre social, d'un espace accueil-animation, du bureau du directeur et d'une salle multi-activités. Il couvre 142 m2. Ce bâtiment est mis à disposition par la Mairie de Pierre bénite.

A quelques mètres, **la « maison des habitants »**, bâtiment appartenant à l'OPAC et mis à disposition au centre social par la Mairie de Pierre Bénite. Il se compose d'une grande salle multi-activités, modulable en trois espaces de 50 m2 chacun. Cette salle accueille également le bureau de l'agent de développement « promotion des habitants » du CUCS de Pierre Bénite. Cette configuration facilite le travail de partenariat.

Le centre social loue à l'OPAC **un appartement** de 70 m2 en rez-de-chaussée. S'y déroule notamment, des ateliers de socio esthétisme, des ateliers cuisine de l'ALSH, des réunions…

Au milieu du boulevard de Haute Roche, **le pôle Petite Enfance** couvre 320m2 :

- ✓ 200m2 pour l'Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant, La Ruche ;
- ✓ 100m2 que se partagent le RAM et la Petite Maison Bleue
- ✓ 20m2 de rangement et des espaces extérieurs (préaux, jeux, espaces verts)

Ce bâtiment est mis à disposition de la Mairie.

A l'autre bout du boulevard de Haute Roche, dans l'enceinte du centre de Santé Benoit Frachon, le centre social a à disposition **le Relai Santé**.

Au total, le centre social dispose d'un peu moins de 650 m2 pour développer son projet réparti sur cinq bâtiments. Il apparaît clairement que cet espace, dans cette configuration (« centre social éclaté ») impose des contraintes assez lourdes. A contrario, nous bénéficions d'une bonne couverture territoriale sur le quartier de Haute Roche, simplifiant par conséquent notre vocation de structure de proximité.

La principale difficulté provient du bâtiment historique. L'espace extrêmement réduit et la vétusté du bâtiment ne nous permet pas l'aménagement d'un espace d'accueil de qualité. Cette contrainte nous oblige à se faire côtoyer l'accueil, le secrétariat/comptabilité et les bureaux des animateurs enfance, jeunesse et adultes/familles. L'effervescence de certains moments de la vie du centre social rend les choses encore plus difficiles malgré de gros efforts d'adaptation de l'équipe du centre social et des usagers.

De notre point de vue, la configuration des locaux renforce la mauvaise image du quartier et par conséquent sa stigmatisation. La classification de notre lieu d'implantation en zone SEVESO ne permet pas à ce jour d'envisager des transformations profondes des locaux. Néanmoins, cette configuration limite le développement du projet du centre social. Il nous faudra, avec nos partenaires et en intégrant bien entendu les contraintes du territoire réfléchir à des solutions nous permettant de répondre à notre exigence d'accueil de qualité.

La réhabilitation du quartier (début des travaux fin 2011) et l'implantation d'un parc aux abords immédiats du centre social nous permettra d'investir ces lieux extérieurs de manière plus sereine et avec une qualité plus importante. Ce projet auquel le centre a été associé, participera à l'amélioration de l'image du quartier. Globalement, Pierre Bénite est une ville en pleine transformation, avec des projets de réhabilitations ambitieux (Haute Roche I, Haute Roche II, le Centre Ville, Les Arcades…). On peut néanmoins penser que la vétusté du bâtiment se fera encore plus ressentir : « un joli parc, avec un vieux et petit bâtiment au milieu !» nous dit un habitant.

Les moyens humains

Le centre social peut compter sur différents types de moyens humains pour développer son projet :

- ✓ L'équipe de salariés
- ✓ Les administrateurs
- ✓ Les bénévoles
- ✓ Le partenariat

L'équipe de salariés

Cf. organigramme en annexe.

Le schéma suivant tente de décrire les relations fonctionnelles au sein du centre social.

Organigramme fonctionnel et transversalité

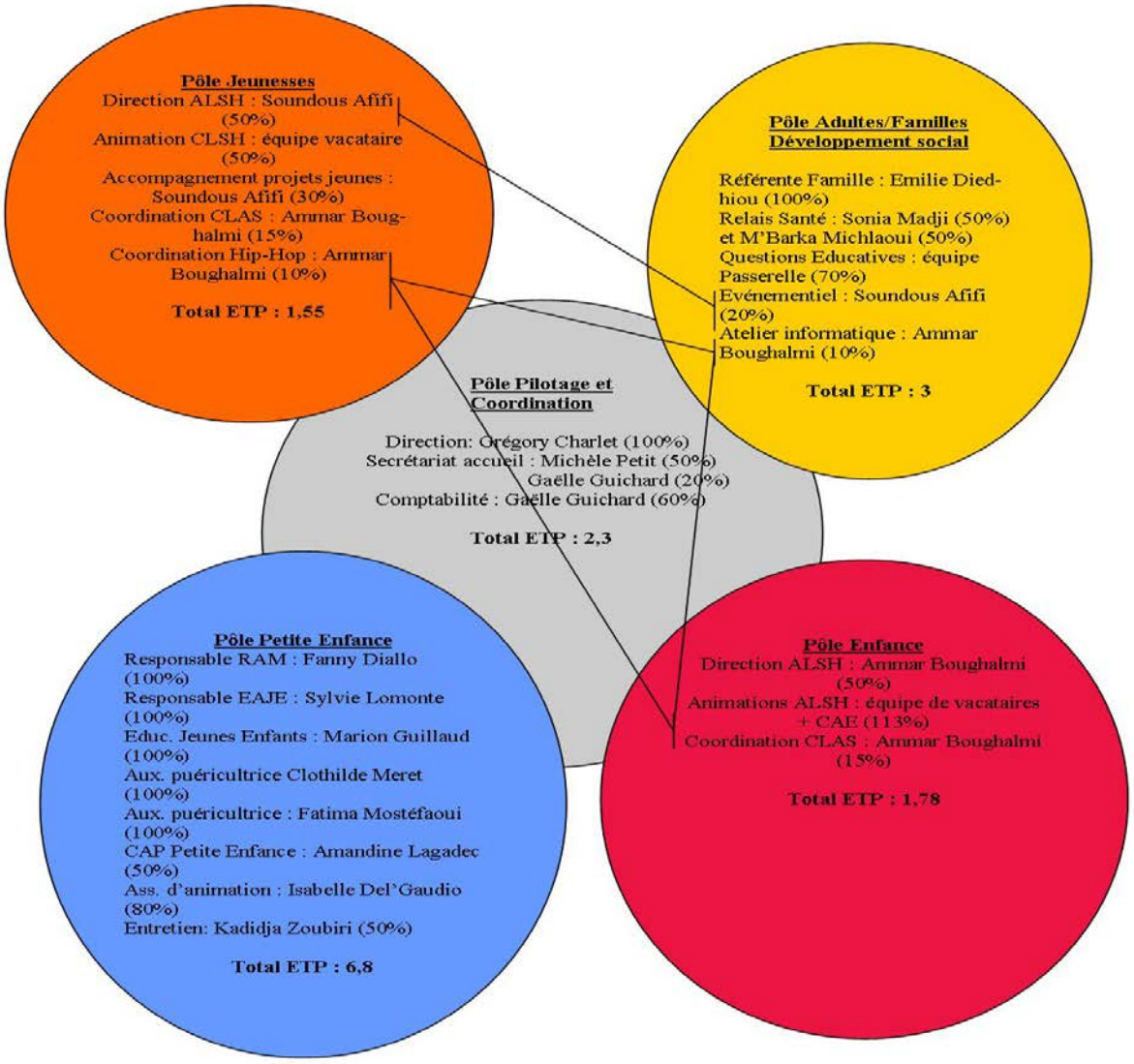
Pôle Jeunesses
Direction ALSH : Soundous Afifi (50%)
Animation CLSH : équipe vacataire (50%)
Accompagnement projets jeunes : Soundous Afifi (30%)
Coordination CLAS : Ammar Boughalmi (15%)
Coordination Hip-Hop : Ammar Boughalmi (10%)
Total ETP : 1,55
Pôle Adultes/Familles Développement social
Référente Famille : Emilie Diedhiou (100%)
Relais Santé : Sonia Madji (50%) et M'Barka Michlaoui (50%)
Questions Educatives : équipe Passerelle (70%)
Evénementiel : Soundous Afifi (20%)
Atelier informatique : Ammar Boughalmi (10%)
Total ETP : 3
Pôle Pilotage et Coordination
Direction: Grégory Charlet (100%)
Secrétariat accueil : Michèle Petit (50%)
Gaëlle Guichard (20%)
Comptabilité : Gaëlle Guichard (60%)
Total ETP : 2,3
Pôle Petite Enfance
Responsable RAM : Fanny Diallo (100%)
Responsable EAJE : Sylvie Lomonte (100%)
Educ. Jeunes Enfants : Marion Guillaud (100%)
Aux. puéricultrice Clothilde Meret (100%)
Aux. puéricultrice : Fatima Mostéfaoui (100%)
CAP Petite Enfance : Amandine Lagadec (50%)
Ass. d'animation : Isabelle Del'Gaudio (80%)
Entretien: Kadidja Zoubiri (50%)
Total ETP : 6,8
Pôle Enfance
Direction ALSH : Ammar Boughalmi (50%)
Animations ALSH : équipe de vacataires + CAE (113%)
Coordination CLAS : Ammar Boughalmi (15%)
Total ETP : 1,78

Le pôle Pilotage et Coordination est le socle de l'organisation du centre, c'est le pôle qui de part sa nature est en lien avec tous les autres, c'est lui qui a en charge la globalité, au-delà des réalités spécifiques à chaque tranche d'âge.

Si l'on s'intéresse aux ETP (Equivalent temps plein), on se rend compte sans surprise de l'importance du pôle petite enfance avec 6,8 ETP soit près de 45 % de l'ensemble des ETP. On constate par contre que le pôle Jeunesse est le moins pourvus en salariés avec 1,55 ETP. Quand on relit cela aux conclusions du diagnostic jeunesse du CCAS, cela nous interroge

quand aux moyens dont le centre social dispose pour répondre à ces enjeux. La deuxième phase de l'intervention de BSA vise à travailler la mise en œuvre des préconisations. Nous aurons donc l'occasion fin 2011 de réfléchir avec nos partenaires à l'implication du centre social dans les enjeux jeunesse.

A première vue, on peut penser que le pôle Adultes Familles est correctement pourvu avec 3 ETP. Il faut modérer cette première impression, en précisant que plus de la moitié sont positionnés sur des statuts de contrats aidés : groupe des « femmes passerelles » et Adultes Relais en santé communautaire. Le profil de ces salariés est très riche pour le projet du centre social, notamment dans sa dimension développement social (liens avec les habitants, expertise du territoire et des questions liées à leurs thématiques…). Néanmoins, cela nécessite un accompagnement particulier et une interrogation permanente quand à la professionnalisation des salariés concernés. Il ne faut donc pas négliger la part d'accompagnement individuel qui repose en grande partie sur la référente famille.

Les liens entre les trois pôles « Enfance », « Jeunesse » et « Adultes/Familles et Développement Social » sont marqués notamment par les deux salariés qui ont des missions sur plusieurs pôles. Cette organisation particulière est le produit de la phase de restructuration et de la disparition à l'organigramme d'un poste d'animateur permanent. Cette double compétence de certains salariés du centre social a un intérêt évident en termes de transversalité, chacun est directement concerné par la vie des autres pôles.

Les administrateurs, la vie associative

Cf. annexe liste du CA

L'association se compose de ses adhérents, membres de droit et membres associés qui se réunissent en Assemblée Générale une fois par an au cours du premier semestre de l'année civile. Une Assemblée Générale extraordinaire peut également se réunir selon des modalités particulières (cf. annexe statut).

Le Conseil d'Administration est composé de trois collèges :

- ✓ Le collège des habitants : 12 membres élus lors de l'Assemblée Générale, renouvelés par tiers, chaque année.
- ✓ Le collège des membres de droit : trois sièges sont réservés à la Commune de Pierre Bénite. Ils sont désignés par le conseil municipal.
- ✓ Le collège des membres associés, composé de quatre représentants d'associations locales : la CNL, les Restaurants du cœur, le Secours Populaire. Un siège est actuellement vacant.

Le Conseil d'Administration se réunit une fois toutes les cinq semaines et plus souvent si nécessaire (ce qui fut le cas notamment pour l'élaboration de ce projet). Le Conseil d'Administration désigne en son sein un Bureau composé de :

- ✓ 1 Président
- ✓ 1 vice-président (facultatif)
- ✓ 1 secrétaire
- ✓ 1 trésorier

Ce Bureau gère le quotidien du centre social et rend compte au Conseil d'Administration. Le Bureau se réunit une fois toutes les trois semaines environ.

Des commissions thématiques existent qui ont pour missions de préparer les délibérations du Conseil d'Administration et d'exercer une veille sur leur domaine de compétence.

- ✓ Commission Ressources Humaines
- ✓ Commission Finances
- ✓ Commissions Projet.

Le bénévolat

Globalement, les habitants de Pierre bénite s'investissent beaucoup dans les associations locales ; cela se retrouve dans le quotidien du centre social.

Pour illustrer ce propos, il suffit de considérer les 50 personnes environs qui se sont impliquées dans la préparation et la réalisation de la fête de quartier. On peut noter aussi, dans une autre dimension moins ponctuelle, l'implication des membres du conseil des parents de La Ruche.

La presque totalité des actions du centre social repose sur cette implication, indispensable à la réalisation du projet du centre social.

Le Partenariat

Le Centre Social peut déployer son projet en s'appuyant sur un partenariat de grande qualité à Pierre Bénite.

Partenariat opérationnel

DAE *(petite enfance, ALSH, H2VJ, Maison du Peuple)*
CCAS
L'Atelier d'arts plastiques
La MJC
La Noria
Secours Populaire
Clubs Sportifs
CUCS
MDR
ADSEA
Foyer Adoma
Centre de Santé Benoit Frachon
Collège Marcel Pagnol

Partenariat financier

Caf de Lyon
Mairie de Pierre Bénite
Politique de la Ville
Conseil Général
Fondation de France
REAAP

Fédérations et organismes de rattachement

Fédération des Centres Sociaux
Les Francas
Le SNAECSO (Syndicat employeurs)

III.3 Eléments de bilan du précédent projet

Dans le contexte de « sortie de crise »nous avons fait le choix d'une évaluation « soft » notamment dans sa dimension participative. Il s'agit ici de retranscrire quelques éléments de bilan travaillés par l'équipe du centre social. Nous avons repris les orientations du précédent projet et tenté d'en faire un bilan au vu des actions réalisées.
Le tableau suivant en reprend les principaux éléments.

Favoriser le dialogue entre les cultures
- Peu de contact avec les communautés subsahariennes, comoriennes, asiatiques et turques (nb. Une entrée se joue dans l'origine du personnel du cs comme amorce…) - Pas d'entrée avec la culture rurale - Les projets d'activités à thème coutent cher - Soirées terrasses ont pu faire évoluer les choses (mais coût relativement élevé des prestations)
Favoriser la mixité culturelle
- Politique tarifaire adaptée - Règles de vie en collectivité travaillées avec les usagers - Existence encore de lieu/actions favorisant la prise en compte individuelle
Intervenir sur l'ensemble du territoire de la commune
- Difficultés à faire « venir » les habitants du Perron malgré de réels efforts (communication, projets partenariaux…) - Le centre a une image fortement marquée Haute Roche - Illisibilité des missions spécifiques des différents partenaires par les habitants
La famille
- Difficultés à mobiliser les pères sur les actions et dans la vie associative du centre - La mobilisation des mères impacte l'implication des pères dans l'éducation des enfants (Cf. notamment l'action questions éducative) - Bonne information des familles concernant les méthodes pédagogiques mais constat que cela modifie peu les pratiques éducatives ⇨ décalage entre les pratiques « domestiques » et les pratiques socio-éducatives
Le partenariat
- Evolution positive du partenariat, pas de tensions - Sentiment que tout le monde fait tout, perte des identités spécifiques des structures

I.V LE PROJET 2011-2014 ET SON ORGANISATION

IV.1 Les valeurs

Les valeurs

Le précédent projet défendait neufs valeurs : l'engagement, l'éducation, la santé, l'échange, le respect et la dignité humaine, la solidarité, l'innovation, la laïcité et la démocratie. L'élaboration du nouveau projet a permis aux administrateurs de resserrer ces valeurs autour de cinq item, comme des entrées de chapitre qu'il nous reste à définir plus précisément. Ce travail de définition plus fine de nos valeurs pourra se concrétiser par la réalisation et l'adoption d'une **charte d'engagement de l'administrateur** du centre social.

Les valeurs qui nous réunissent dans ce projet sont :

La démocratie, l'échange, la laïcité, l'engagement et le respect

Il est entendu que les autres valeurs ne sont pas à oublier et qu'elles se retrouvent dans le projet du centre à différents niveaux.

IV.2 Les orientations et objectifs généraux

Les différentes phases d'élaboration du projet (bilan, diagnostics, valeurs) et les conclusions qui s'imposent à nous, aboutissent à une déclinaison en orientations et objectifs généraux qui seront pour l'équipe du centre social (bénévoles et salariés) le cadre de nos actions pour les quatre prochaines années. Il s'agit de la feuille de route que nous nous donnons collectivement, qui est également la vitrine du centre social.

Orientation n°1

✓ AGIR POUR PLUS DE COMMUNICATION

En interne, entre :
Salariés/administrateurs
Salariés/bénévoles
Bénévoles/administrateurs

En externe, entre :
Le centre social, les partenaires, les habitants…
Il s'agit du message et de l'image que souhaite faire passer le centre social

- Favoriser l'implication des salariés et bénévoles du centre social par une meilleure définition du rôle et de la place de chacun, parce que bien se comprendre, c'est partager les mêmes objectifs ;
- Porter l'image et l'identité du centre social en développant une communication active.

Orientation n°2

✓ AGIR POUR PLUS DE MOBILITE

D'une « mobilité physique à une mobilité psychologique »
Dans une optique de décloisonnement
C'est la mobilité des habitants de Haute Roche vers :
- Les autres quartiers de la commune ;
- L'agglomération Lyonnaise ;
- Plus loin…

C'est aussi favoriser la rencontre avec l'autre, celui que je ne connais pas.

- Susciter les déplacements des habitants de Haute Roche pour favoriser la prise en compte des différences comme des atouts et non comme des barrières ;
- Favoriser la découverte de soi dans sa globalité pour élargir la vue que l'on a de soi-même.

Orientation n°3

✓ AGIR POUR FAVORISER LA PAROLE COLLECTIVE CROISEE

Il s'agit pour nous en particulier de faire émerger une parole collective des personnes qui sont concernées mais ne sont pas habituellement consultées.

- Susciter l'expression, la réflexion et la rencontre des personnes (professionnels et usagers) dans les grands champs de la vie quotidienne (santé, éducation, culture…) ;
- Favoriser la constitution de paroles collectives à visées émancipatrice à partir des préoccupations individuelles.

Orientation n°4

✓ AGIR POUR FAVORISER PRISE EN COMPTE DES « ISOLES », DES « INVISIBLES »

Qui sont-ils ? Ont-ils besoins de nous ?
Seul, repliés dans une communauté, les pères …
Sur cette question il nous parait prioritaire de réaliser un état des lieux, de dégager des priorités.

- Acquérir une meilleure connaissance de ces publics pour identifier les réels besoins et vérifier notre capacité à agir ;
- Investir les extérieurs, les « pieds d'immeuble » afin d'aller vers.

Orientation n°5

✓ AGIR POUR FAVORISER LA CITOYENNETE

Donner du pouvoir d'agir, s'emparer de sa capacité à agir sur la société.
Mettre en place une pédagogie de l'engagement.
L'engagement est un acte qui a besoin d'être encouragé à toutes les étapes de la vie.

- Favoriser l'engagement des différents groupes du centre social afin de développer de nouvelles compétences et d'adopter des attitudes citoyennes (responsables et solidaires) ;
- Privilégier les actions à moyen et long terme pour permettre la prise de conscience du sens de ce que l'on fait

IV.3 Des pistes de nouvelles actions

Voici les actions, qui ont émergées pendant les différentes phases d'élaboration du projet et sur lesquelles nous prenons l'engagement de travailler lors de ce projet.

	Petite enfance	Enfance	Jeunesse	Adultes/ Familles	Pilotage et Coordination
Communication	Tps de rencontres RAM/Ruche				Recherche d'un nouveau nom pour le centre social .Journée « portes ouvertes » ; Site internet + blog jeunes
Mobilité		Travail sur la mémoire[12] « Mon grand-père était… »	Projets européens à long terme	Actions d'ouverture culturelle	
Paroles croisées	Questions éducatives sur la petite enfance			Débats / les enjeux du numérique…	
Les « isolés »				Création d'un espace dédié aux hommes ; Réalisation d'un diagnostic concerté	
Citoyenneté/Engagement		Festival enfance	Atelier Cinéma		Pépinière d'Initiatives Locales[13]

[12] Proposition partenariale

[13] Proposition faites lors d'un temps de travail avec les partenaires. L'idée étant d'en faire un projet partenarial CUCS/CS. Le CS étant positionné en « front office » et le CUCS en « back office ». A travailler sur 2011/2012

Nous pouvons d'ores et déjà faire un focus particulier concernant deux actions qui ont été mise en route courant 2011 et qui répondent à certaines de nos orientations.

1. *Le changement de nom du centre social*

La réflexion concernant l'image du centre social a conduit les administrateurs à souhaiter, courant 2011 engager une procédure de changement de nom du centre social. Il apparaissait à une majorité d'administrateurs et à l'équipe du centre social que le nom « Maison des Roches » était trop marqué, quartier de Haute Roche et que même si notre territoire prioritaire est bien ce quartier, il n'en reste pas moins que le centre social est un équipement ouvert à l'ensemble des habitants de la commune de Pierre Bénite.
Trois temps ont été imaginés :

- Détermination de ce que l'on veut dire à travers notre nom et propositions (habitants de Pierre Bénite, équipe du cs) ;
- Détermination de quatre noms (administrateurs et salariés) et vote des adhérents ;
- Organisation d'un temps d'inauguration (habitants de Pierre bénite, partenaires…)

A ce jour, le résultat du vote est connu. Les adhérents se sont déterminés pour « Graine de Vie » à une forte majorité[14]. Il nous reste maintenant à valider le changement de statut par l'Assemblée Générale en juin prochain et à organiser le temps d'inauguration après l'été. En parallèle, nous allons engager un travail sur le logo, la charte graphique et le site internet du centre social « Graine de Vie ».

Ce changement de nom marque la refondation du centre social qui était encore très marqué Maison de Quartier « Maison des Roches ». Il s'inscrit de plus dans la réhabilitation du quartier dont les travaux doivent débuter fin 2011.

2. *L'atelier Cinéma*

Cette action qui aboutira en septembre 2011, répond à deux orientations :

- l'engagement et la citoyenneté et notamment : « privilégier les actions à moyen et long terme pour permettre la prise de conscience du sens de ce que l'on fait »
- la mobilité et notamment : Favoriser la découverte de soi dans sa globalité pour élargir la vue que l'on a de soi-même

10 jeunes collégiens écrivent et participent à la réalisation de leur court métrage, à propos d'une thématique commune définie par le groupe : « des racines et des ailes ». Le noyau dur

[14] Les trois autres propositions étaient : Stéphane Hessel, Jean Ferrat et l'Avenir. Cf. annexe

de ce groupe est déjà repéré, ce sont des 4ème/ 3ème que l'on accompagne depuis une dizaine de mois dans le cadre d'un projet citoyenneté.
C'est une démarche d'auteur que nous proposons à chaque jeune.

Les objectifs du projet

Indépendamment de la réflexion autour de la thématique du projet -source d'enrichissements-, le projet porte sur les objectifs suivants :

- ✓ Accompagner les jeunes dans la réalisation d'un projet à moyen terme, du début jusqu'à sa fin. « Contrecarrer » la tendance à vouloir « tout de suite », initier le travail par étapes et promouvoir les actions d'amélioration-rectification du travail accompli.

- ✓ Développer l'expression individuelle au sein d'un groupe. Travail sur l'expression individuelle qui ne reprend pas forcément l'avis du groupe et qui s'assume en tant que tel. Travail sur le partage de sa pensée au sein d'un petit groupe (celui d'écriture) mais aussi d'un groupe élargi (celui de la diffusion)… qui passe par des notions aussi différentes que la prise de parole, le respect de la loi (diffamation, injures,...) dans l'écriture du scenario,…

- ✓ Sensibiliser les jeunes à l'univers cinématographique, en leur donnant, par le fait de faire concrètement, des clés de compréhension sur la manière dont se font les films. Développer un discernement sur ce qu'ils « consomment » à la télévision et dans les salles de cinéma. Faire découvrir un format qu'ils connaissent généralement peu : le court-métrage.

IV.4 Faire vivre le projet collectivement

La volonté du centre social est de rendre ce projet dynamique pendant toute la durée des quatre ans. Pour cela, le conseil d'administration a décidé de pérenniser la commission projet et de la doter de missions élargies.

La **commission projet** a en charge l'évaluation permanente du projet. Pour cela elle se réunira au minimum deux fois dans l'année pour répondre à la question : *« Comment cette action « phare » a-t-elle fait avancer notre orientation, quelles en ont été les impacts ? ».*
Les actions « phares » ont été déterminées par la commission projet et les salariés : il s'agissait de classer nos actions par orientations.

Exemple : en quoi les sorties familiales que nous organisons ont-elles favorisées la mobilité ? Et quelles en sont les impacts que nous pouvons mesurer ?

Cette commission permanente sera composée d'administrateurs désignés par le conseil d'administration et pourra être élargit aux salariés concernées par la thématique abordée.
Cette évaluation permanente nous permettra le cas échéant de faire évoluer nos actions, d'en mettre de nouvelle en œuvre, voire d'en stopper certaines. La commission pourra, si le besoin s'en fait sentir inviter des partenaires pour réfléchir à un des aspects particuliers du projet.
La commission assurera donc l'évaluation et la veille du projet social. Les membres de la commission projet auront chacun en référence plus particulièrement un pôle du centre social et pourront alimenter la réflexion.

Bien entendu, cette commission reste placée sous la responsabilité du conseil d'administration et, prépare les travaux de celui-ci.

CONCLUSION

Le projet social 2011-2014 du centre social « Graine de Vie » réaffirme nos valeurs :

La démocratie, l'échange, la laïcité, l'engagement et le respect

Qui se déploient en orientations et objectifs généraux

AGIR POUR PLUS DE COMMUNICATION

- Favoriser l'implication des salariés et bénévoles du centre social par une meilleure définition du rôle et de la place de chacun, parce que bien se comprendre, c'est partager les mêmes objectifs ;

- Porter l'image et l'identité du centre social en développant une communication active.

AGIR POUR PLUS DE MOBILITE

- Susciter les déplacements des habitants de Haute Roche pour favoriser la prise en compte des différences comme des atouts et non comme des barrières ;

- Favoriser la découverte de soi dans sa globalité pour élargir la vue que l'on a de soi-même.

AGIR POUR FAVORISER LA PAROLE COLLECTIVE CROISEE

- Susciter l'expression, la réflexion et la rencontre des personnes (professionnels et usagers) dans les grands champs de la vie quotidienne (santé, éducation, culture…) ;

- Favoriser la constitution de paroles collectives à visées émancipatrice à partir des préoccupations individuelles.

AGIR POUR FAVORISER PRISE EN COMPTE DES « ISOLES », DES « INVISIBLES »

- Acquérir une meilleure connaissance de ces publics pour identifier les réels besoins et vérifier notre capacité à agir ;

- Investir les extérieurs, les « pieds d'immeuble » afin d'aller vers.

AGIR POUR FAVORISER LA CITOYENNETE

- Favoriser l'engagement des différents groupes du centre social afin de développer de nouvelles compétences et d'adopter des attitudes citoyennes (responsables et solidaires) ;

- Privilégier les actions à moyen et long terme pour permettre la prise de conscience du sens de ce que l'on fait.

Ce document est le résultat d'un travail de longue haleine, qui a été rendu possible grâce à l'implication de nombreux acteurs d'horizons divers : habitants, administrateurs, adhérents et usagers, professionnels du centre social et partenaires. L'élaboration du projet est le moment privilégié dans la vie d'un centre pour se pencher sur son présent et son avenir.

Cette étape était sans doute nécessaire et il fut bénéfique de prendre le temps de la réflexion pour, suite aux difficultés du centre, réaffirmer notre identité.

A l'occasion de ce projet, nous avons souhaité particulièrement contribuer à l'émergence d'une connaissance collective sociologique du territoire pour les acteurs du centre social.

Nous avons également réaffirmé notre ancrage dans la proximité et dans notre vocation d'actions à destination des familles.

Notre projet veut tenir sur deux jambes pour mieux vivre ensemble dans notre quartier afin de :

- ✓ favoriser l'épanouissement personnel ;
- ✓ développer des actions collectives visant à donner du pouvoir d'agir.

Le centre social s'appuie sur un projet de développement social, sans aucun doute imparfait, qui méritera des compléments, qui nécessitera d'ouvrir d'autres chantiers. Tous ceux que nous n'avons pas pu boucler pendant cette phase d'élaboration : préciser notre articulation avec les partenaires sur la commune, répondre avec d'autres à la question jeunesse, poursuivre l'interrogation de notre organisation interne…

Nous n'avons pas eu l'ambition, à travers ce projet de répondre à toutes les questions, mais de (re)mettre en marche une dynamique et de se doter d'un ensemble d'outils qui doivent nous permettre, collectivement d'apporter des réponses aux grands enjeux de demain.

"Je ne peux croire qu'une plante puisse pousser là ou il n'y a pas eu de graines, mais en revanche, s'il y a eu une graine, j'ai confiance. Prouvez moi qu'il y a une graine ici et je m'attendrais alors à des merveilles"

Henry D. Thoreau, 1860

Annexes

O R G A N I G R A M M E - MAISON DES ROCHES

Assemblée Générale

↓

Conseil d'Administration

Collège habitants : H. BENKMICHA - Zoé BENSLAMA - Mostéfa BENAOUDA - Carla BLANC - Catherine COUSSUT - Salamette EL HAMAMI - Saloua HANZOUTI Marguerite LENOBLE - Guy PONTON - Daniel TOINNET - Arlette TSACRIOS - Mustafa SAFSAF -

Collège associés : "CNL" Christiane BRUNOT - "SECOURS POPULAIRE" Joëlle JULIEN -COHENDY - "RESTO DU CŒUR" Odile MATERRA -

↓

Bureau

Présidente : Carla BLANC - Trésorier : Daniel TOINNET -

Secrétaire : Christiane BRUNOT -

↓

Directeur

Grégory CHARLET

RESPONSABLE Halte-Garderie	SECRETAIRE ACCUEIL	SECRETAIRE COMPTABLE	ANIMATEUR SOCIO EDUCATIF	ANIMATRICE	REFERENTE FAMILLE	RESPONSABLE RELAIS ASS.MAT.
Syvlie LOMONTE *Temps plein*	Michèle PETIT *Temps partiel 60%*	Gaëlle GUICHARD *Temps partiel : 80 %*	Ammar BOUGHALMI *Temps plein*	Soundous AFIFI *Temps plein*	Emilie DIEDHIOU *Temps plein*	Fanny DIALLO *Temps plein*
			↓	↓	↓	↓
			Ac scolaire primaire	Ac scolaire collège	**RELAIS SANTE** MADJI Sonia 50 % MICHLAOUI M'Barka 50%	**FEMMES PASSERELLE** LADAOURI Salhia 60% 3 vacataires 12h/mois

EDUCATRICE J.E. acceuillante PMB	AUXILIAIRE PUER.	AUXILIAIRE PUER.	CAP P.ENFANCE AIDE-AUXILIAIRE	CAP P.ENFANCE AIDE-AUXILIAIRE	AIDE MATERNELLE	AGENT ENTRETIEN
Marion GUILLAUD *Temps plein*	Fatima MOSTEFAOUI *Temps plein*	Clotilde MERET *Temps plein*	Soraya TERFAS *Temps plein*	Amandine LAGADEC *Temps partiel (20h00)*	Isabelle DEL GAUDIO *Temps partiel (31h50)*	Khadija ZOUBIRI *Temps partiel (20 heures)*

Association « La Maison des Roches »
Avenue de Haute Roche B.P. 76
69493 PIERRE-BENITE CEDEX

☎ **04 78 86 91 89**
🖷 **04 78 51 90 03**

STATUTS DE L'ASSOCIATION

« La Maison des Roches »

Article 1

L'association « La Maison des Roches » est une association déclarée, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ainsi que par tous les textes ultérieurs modificatifs ou complémentaires.

Article 2

Cette association a pour but d'œuvrer dans le domaine du développement local sur la commune de Pierre Bénite, par des actions destinées aux adultes, aux jeunes, aux enfants et à la famille dans sa globalité.

Ses objectifs s'inscrivent dans une démarche d'insertion et de citoyenneté destinée à répondre aux difficultés et aux besoins sociaux, éducatifs, culturels de la population.

L'association a vocation à créer, promouvoir et animer des activités socio-éducatives et de développement social ouvertes à tous les Pierre Bénitains, dans le respect des principes laïques et démocratiques.

La notion de citoyenneté réclame l'implication des populations concernées dans la définition et la réalisation des projets. En outre, afin de garantir la cohérence des actions, l'exigence d'un partenariat fort avec les associations, structures, dispositifs œuvrant dans le même sens sera dans tous les cas respectés.

Article 3

Le siège social de l'association est situé à la « Maison de Quartier » - avenue de Haute Roche - Pierre Bénite.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire.

Article 4

L'association se compose de :

- membres « actifs » ou « usagers »
- membres « associés »
- membres « de droit »

Un comité des usagers, composé de membres « actifs » représente les usagers auprès des organes dirigeants de l'association (conseil d'administration et bureau). Il a un rôle consultatif.

Article 5

- Sont membres « actifs » : toutes personnes non salariées de l'association qui paient une cotisation dont le montant est décidé annuellement en assemblée générale, qui détiennent une carte d'adhérent leur donnant accès à certaines activités et qui adhèrent aux présents statuts.
- Sont membres « associés » les représentants des associations ou des institutions partenaires, désignés par leur conseil d'administration respectif ou par leurs organes dirigeants, qui souhaitent participer à la vie de l'association dans le respect des principes de laïcité énoncés à l'article 2 des présents statuts. Cela signifie que les associations doivent, dans leurs statuts, leurs instances comme dans leurs activités, refuser toute exclusive liée à une discrimination de sexe, d'appartenance ou de non-appartenance à une religion, à une idéologie, à une nationalité ou à un groupe ethnique.
- Sont membres « de droit »des représentants des principaux financeurs dont les représentants de la commune de Pierre Bénite. Les autres membres « de droit »peuvent être des représentants du Conseil Général, de la CAF, du FAS ou d'autres.

Article 6

La qualité de membre se perd par :

- la démission
- le décès
- la radiation prononcée par le conseil d'administration pour motif grave, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à se présenter devant le bureau pour fournir des explications.

Article 7

L'association est administrée par un conseil d'administration de 20 membres maximum comprenant :

- un collège des « membres actifs ou usagers » composé de 12 membres maximum désignés par vote lors de l'assemblée générale
  Le collège « usagers » est renouvelé par tiers chaque année. Les premières fois les membres sortants sont désignés par le sort
  La première année 6 membres sont issus de l'association « Les Lônes » et cooptés par l'Assemblée Générale

- un collège des membres « associés » composé de 4 représentants d'associations maximum. Les représentants associatifs seront désignés par leur conseil d'administration et élus lors de l'assemblée générale pour 4 ans. Les associations qui souhaitent participer au C.A. doivent poser leur candidature par écrit avant le 1er mai de chaque année afin qu'elle soit présentée au vote lors de l'Assemblée Générale du printemps. Le collège des « membres associés » étant renouvelé tous les 2 ans par moitié la première fois les membres sortants sont désignés par le sort.
- un collège des membres « de droit » composé de 4 représentants de financeurs maximum : 3 sièges pour les représentants de la Commune, 1 siège pour un autre financeur (ex. Conseil général, CAF, FAS…).

  Tous les membres de Conseil d'Administration peuvent avoir un suppléant ; celui-ci doit remplir les mêmes conditions que son titulaire quant aux obligations liées à son « collège ».

Tous les membres sont rééligibles. En cas de vacances, le conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres jusqu'à la prochaine assemblée générale pour le collège des « usagers ». En ce qui concerne les membres des collèges « associés » ou « de droit », le conseil d'administration intervient auprès des associations ou des institutions partenaires, ou de la municipalité ou des autres financeurs pour obtenir une nouvelle désignation.

Nul ne peut faire partie du conseil s'il n'est pas majeur.

Article 8

Le conseil d'administration se réunit au moins deux fois dans l'année et aussi souvent qu'il est nécessaire sur convocation de son président ou à la demande du quart de ses membres.
Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante. Chaque membre du conseil d'administration peut détenir un pouvoir écrit afin de représenter un membre absent. La présence aux séances du conseil d'administration de la moitié au moins de ses membres est nécessaire pour validité des décisions. Il est tenu procès - verbal des séances. Les procès - verbaux sont transcrits sur un registre spécial dont les pages sont numérotées et sont signées par le président et le secrétaire. Tout membre du conseil qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire. Le conseil d'administration pourra se faire assister par toute personne dont il juge la compétence utile au fonctionnement de l'association.
Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour faire ou autoriser tous actes ou opérations qui entrent dans les buts de l'association et qui ne sont pas réservés à l'assemblée générale.
Notamment, il décide de l'orientation à donner à l'action et définit la politique à suivre pour y parvenir. Il recrute et licencie le personnel, en fixe les conditions de travail. Il emprunte, transige, et de façon générale, gère les biens et intérêts de l'association. Il surveille la gestion des membres du Bureau et a toujours le droit de se faire rendre compte de leurs actes.

Article 9

Le conseil d'administration désigne en son sein un bureau composé de :

- 1 président
- 1 vice-président (facultatif)
- 1 secrétaire
- 1 trésorier
- 1 membre du conseil d'administration

Les fonctions de président et de trésorier ne peuvent être pourvues par un des membres du collège des membres « de droit ».
Le Bureau pourra se faire assister par toute personne dont il juge la compétence utile au fonctionnement de l'association.

Article 10

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres du conseil d'administration, les membres du comité des usagers, ainsi que les adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Elle se réunit une fois par an au cours du premier semestre de l'année civile suivant la clôture de l'exercice (31 décembre).
Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association participant à l'assemblée générale sont convoqués par les soins du secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur les convocations.
Le bureau de l'assemblée générale est celui du conseil d'administration. Le président préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association.
Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée.
L'assemblée générale désigne le commissaire aux comptes dont la mission est de certifier les comptes de l'association.
Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement des membres des collèges « actifs ou usagers» et « associés »sortants.
Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.
Les décisions sont prises à la majorité relatives des présents ou représentés. Chaque membre de l'assemblée générale ne peut disposer que d'un seul pouvoir écrit d'un membre absent.

L'assemblée générale délibérera valablement, si au moins dix personnes ayant un pouvoir délibératif sont présents ou représentés.

Article 11

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres représentés à l'assemblée générale, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire suivant les formalités prévues l'article 10.
La convocation de l'assemblée générale extraordinaire est obligatoire en cas de modification de l'objet social ou des statuts de l'association ainsi qu'en cas de dissolution ou de fusion, ou pour tous autres cas graves.

Article 12

L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président et, en cas d'empêchement, par le vice - président. Le président a pouvoir d'ester en justice.

Article 13

Les ressources de l'association se composent :

- des subventions diverses
- des cotisations versées par les membres
- de la participation financière des usagers
- des participations versées par les organismes sociaux
- des recettes exceptionnelles
- et plus généralement de toutes ressources autorisées par les lois et règlement

Article 14

Un règlement intérieur peut être établi par le conseil d'administration qui le fait approuver par l'assemblée générale. Ce règlement est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association. Il précise notamment la composition et le fonctionnement du comité des usagers.

Article 15

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale extraordinaire, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu au centre communal d'action sociale de Pierre Bénite.

Ces statuts ont été approuvés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 décembre 2003.

Le Président, **La Trésorière,**

Paul Viengo KAMBA. **Fatima BOUADJAR**

Maison des Roches

Centre Social

Avenue de Haute Roche - BP 76
69493 Pierre Bénite Cedex

☎ 04 78 86 91 89
🖷 04 78 51 90 03
E. mail : *maisondesroches@wanadoo.fr*

LISTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2 0 10 / 2 0 1 1

Election de l'Assemblée Générale du 2 juin 2010

Collège	Nom	Téléphone	Adresse
Mbre de droit titulaire	AULAS Mireille	04 78 50 85 64	MAIRIE PIERRE BENITE
Mbre de droit titulaire	NICOLE Evelyne	04 78 51 50 33 06 16 36 07 42	MAIRIE PIERRE-BENITE
Mbre de droit titulaire	ROCCA Jocelyne	06 23 05 25 24 04 78 51 82 81	MAIRIE Pierre Bénite
Mbre usager titulaire	BENKMICHA H	04 78 50 95 22	Rue H. BARBUSSE 69310 Pierre – Bénite
ASSOCIATION CNL	BRUNOT Christiane	04.78.50.22.35 06 72 31 38 31	11 rue du 8 Mai 1945 69310 Pierre-Bénite
SECOURS POPULAIRE	JULIEN-COHENDY Joëlle	06 80 56 12 75	12 rue Marius Chardon 69310 Pierre-Bénite
RESTOS DU COEUR	Odile MATERRA	06.22.06.45.12	90 avenue Clémenceau 69230 St GENIS-LAVAL

Collège	Nom	Téléphone	Adresse
Mbre usager titulaire	BENSLAMA Zoé	04 78 50 74 65	91 rue des Martyrs 69310 Pierre – Bénite
Mbre usager titulaire	BLANC Carla	04 78 50 65 58 06.15.44.72.05	2 allée du Parc 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	EL HAMAMI Salamette	06.16.51.43.85	1 rue du 8 mai 1945 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	LENOBLE Marguerite	04 78.50.97.96.	20, rue Voltaire 6310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	PONTON Guy	04 78 51 47 85 06.76.81.53.30	1 rue du Centenaire 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	TSACRIOS Arlette	04.27.11.38.02 06 16 56 88 41	3 avenue de Haute Roche 69310Pierre Bénite
Mbre usager titulaire	TOINNET Daniel	04 78 51 36 62 06.30.46.57.64	10 allée du château 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	COUSSOUT Catherine	04.78.51.30/89	28, avenue de Hautes Roches 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	HANZOUTI Saloua	04.26.01.16 98 06.63.20.30.09	5, rue du 8 Mai 1045 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	SAFSAF Mustapha	04.72.39.26.70 06.43.30.19.47	22, allée Louis Durey 69310 Pierre-Bénite
Mbre usager titulaire	BENOUADA Mostéfa	04.21.00.88.57 06.0731.23.39	18, rue de la Marne 69310 Pierre-Bénite

Centre social Maison des Roches

Changement de nom du centre social–Vote

Chers adhérents,

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau projet, le Conseil d'Administration du centre social Maison des Roches a décidé de changer de nom. Nous souhaitons en effet que ce nouveau nom soit plus représentatif de notre ambition commune et pas identifié à un seul quartier de Pierre Bénite. Après plusieurs séances de travail où les habitants de Pierre Bénite, les administrateurs et l'équipe du centre social ont pu faire des propositions, nous nous sommes positionnés sur 4 noms possibles. Nous vous demandons aujourd'hui, chers adhérents de voter pour l'un de ces 4 noms. Pour cela vous avez la possibilité de nous faire parvenir votre bulletin de vote ci-joint par tout moyen à votre convenance **avant le 14 mars**.

Pour vous aider dans votre choix, nous vous proposons une petite note expliquant les raisons de notre choix. Si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez bien entendu nous contacter.

Vous remerciant par avance pour votre engagement.

Cordialement

Carla Blanc - Présidente

Les 4 Noms…

- Jean Ferrat
- Stéphane Hessel
- Graine de Vie
- L'Avenir

Faites votre choix

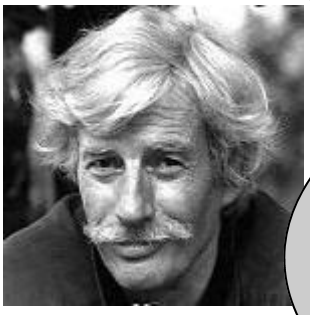

Jean Ferrat

Poète et chanteur français né en 1930 et disparu en 2010.
Il a chanté pendant 60 ans l'amour et la fraternité et marqué le public mais a su resté discret et humble.
Ces chansons, parmi lesquelles on trouve les plus belles du répertoire français, (*La montagne*, *Potemkine, Aimer à perdre la raison*, etc…) témoignent de son engagement constant contre toute forme d'oppression, et défendent un monde de justice et de liberté.
Compagnon de route du Parti Communiste mais néanmoins critique, il déclarait avec Aragon que « la femme est l'avenir de l'homme » …

Pourquoi lui ?

Car il défendait dans son œuvre et dans sa vie, les valeurs qui sont les nôtres avec une grande constance et sans perdre sa liberté.

BULLETIN DE VOTE

À transmettre au centre social, 1 bulletin par famille

□ Centre Social « Jean Ferrat »

□ Centre Social « Graine de Vie »

□ Centre Social « Stéphane Hessel »

□ Centre Social « l'Avenir »

1 seul choix possible

Centre Social « maison des Roches » avenue de Haute Roches - Pierre Bénite
04.78.86.91.89

Stéphane Hessel

Ecrivain, diplomate et résistant né en Allemagne en 1917 et naturalisé français en 1937.
Résistant de la première heure, il devient agent de liaison ; il est arrêté et déporté en camps de concentration.
Marqué à jamais par cette expérience de l'horreur dont les hommes sont capables il va tâcher de montrer, sa vie durant, que l'on peut construire la paix et la justice.
Ainsi en 1948, il participe activement à l'écriture collective de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
Tout au long de sa carrière de diplomate, il se bat contre l'injustice en dénonçant, par exemple, les violations des territoires palestiniens ou le traitement réservé aux sans-papiers sur le sol français. Encore aujourd'hui, âgé de plus de 90 ans, il fait entendre sa voix. Il vient de publier *Indignez –vous! (*devenu best-seller en quelques mois) où il affirme la nécessité de conserver intacte notre capacité de révolte contre toute forme d'injustice.

Pourquoi lui ?

Car son parcours de migrant, son attachement aux valeurs des Droits de l'homme, et son engagement radical et constant dans cette lutte est un modèle pour tous ceux qui cherchent à construire un monde un peu plus juste et humain !

Graine de Vie

Aussi petites qu'exceptionnelles, les graines sont un concentré de vie qui peuvent pour certaines résister à des incendies.
Elles ont pour rôle de protéger la vie grâce à une enveloppe protectrice, entourant un tissu de réserves nutritives, et l'embryon.
Quand l'environnement est propice, elles deviennent des semences et la vie peut se développer.
Chez de nombreuses plantes, la germination des graines n'est pas immédiate, et nécessite le passage par une période de repos pendant laquelle la germination est empêchée par divers mécanismes.

Pourquoi « Graine de Vie » ?

Notre centre social qui est un « foyer d'initiatives porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels » peut se retrouver dans cette définition.
Nous sommes un lieu ou les habitants peuvent donner vie à leurs projets aidés en cela par une équipe de professionnel. Cette équipe qui mettra tout en œuvre pour créer les conditions propices à l'éclosion des projets.

L'avenir

Le futur, ou l'avenir, est l'ensemble des configurations possibles d'un système qui n'ont pas eu lieu. Dans la ligne du temps, le futur vient après le présent. C'est ce qui est « devant soi ».
Dans "Le voyageur imprudent", René Barjavel fait part de sa pensée concernant le futur par la bouche d'un personnage du roman.
Le présent, selon lui, n'existerait tout simplement pas dans notre espace-temps car cela signifierait l'absence totale de mouvement tant du temps que de l'espace donc l'inexistence. Le "moment présent" est donc le futur.
Le temps n'est alors composé que du passé et du futur, ainsi **le futur est un éternel commencement.**

Pourquoi l' « Avenir » ?

Parce que dans le centre social nous sommes en permanence projetés vers l'avenir, que les projets que nous accompagnons sont à chaque fois un pari sur l'avenir et qu'ils nous obligent à imaginer le futur.
Parce que nous souhaitons avec notre humble participation faire évoluer ce futur, le faire « progresser ».
Parce qu'aussi nous devons garder un esprit d'innovation et que la routine n'est pas notre tasse de thé…